



BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

Comptes-rendus Assemblées générales extraordinaire et ordinaire

→ *Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015*

 *Le tourisme à vélo*

N° 133

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire Fédération française de cyclotourisme Montpellier - 5 et 6 décembre 2015 Comptes rendus

Allocutions d'accueil

Patrice Legal, secrétaire général de la FFCT, ouvre ce congrès et donne sans plus attendre la parole au président fédéral, Dominique Lamouller.

Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à Montpellier. Il déclare ouvertes les assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Il annonce que les votes en séance seront clos à 10 h précises. Il cite les personnalités présentes et les absents excusés.

Personnalités nationales présentes :

M. Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo.

M. Jacques Clamouse, président du CoDep Hérault et organisateur du congrès fédéral.

M. Jean-Paul Bonin, président de la ligue Languedoc-Roussillon.

Absents excusés :

M. Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des sports.

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur et de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

M. Denis Masegla, président du Comité national olympique et sportif français

M. Jean-Luc Marchal, chargé de mission mobilité et transports communauté urbaine de Strasbourg.

Mme Françoise Van Hecke, présidente de l'association des départements et régions cyclables.

Mme Béatrice Barrière, membre du comité directeur de la FFCT.

M. Jean-Michel Richefort, ancien directeur technique national.

Jacques Clamouse, président du comité départemental de l'Hérault et en charge de l'organisation du congrès de Montpellier

Jacques Clamouse nous dit le plaisir et l'honneur qu'il a à nous accueillir dans ce magnifique Corum, ici à Montpellier – huitième ville de France – pour le congrès fédéral 2015 de la FFCT. Il rappelle les règles de sécurité à respecter. Il demande à l'assistance de se lever pour observer une minute de silence pour les victimes des attentats et pour les cyclotouristes de France disparus en 2015. Il remercie le président fédéral et le comité directeur pour la confiance accordée, d'autant qu'après deux ans de quasi inactivité, c'est une équipe nouvelle qui a pu relever le défi. Il remercie les 15 membres du comité de pilotage et les 75 bénévoles qui ont répondu présents. Créé en 1977, le CoDep 34 a connu huit présidents. L'Hérault compte 40 clubs affiliés, 1 264 licenciés, et une situation privilégiée entre Méditerranée et Cévennes. « *À Vélo, une sortie d'à peine cinquante kilomètres vous permet de passer de la mer à la montagne. L'Hérault, c'est aussi un département d'hommes illustres, Pierre-Paul Riquet, Jean Moulin, Paul Valéry, Jean Vilar, Georges Brassens, Bobby La Pointe... et aujourd'hui notre artiste et ami René Baldellon qui nous offrira quelques-unes de ses compositions et d'autres reprises célèbres. Bon congrès à Montpellier.* »

À l'issue de cet accueil, René Baldellon et la salle entonnent la Marseillaise.

Monsieur Michaël Delafosse, conseiller départemental de l'Hérault, président de la commission de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs

M. **Michaël Delafosse** nous souhaite la bienvenue au nom du président, M. Klébert Mesquida, et de l'ensemble des membres du conseil départemental de l'Hérault. Il remercie le président et les bénévoles, signe du dynamisme et du souci de promouvoir. Quant au vélo, c'est une grande invention de mobilité du XX^e siècle. Avec 3 M€ pour le schéma des voies cyclables, le département favorise la pratique de loisir et la mobilité. « *À tous un très bon congrès, avec le soutien indéfectible du département de l'Hérault.* »

Monsieur **Fabien Abert**, adjoint au maire de Montpellier, délégué aux sports et à la jeunesse

Au nom de M. Philippe Sorel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, M. **Fabien Abert** salue l'assemblée. Il insiste sur le dynamisme de Montpellier, deuxième ville sportive de France et qui accueillera le Tour de France le 13 juillet prochain. Il félicite les bénévoles, souhaite aux participants un bon congrès et un excellent séjour, et remet la médaille de la ville au président fédéral, Dominique Lamouller, pour son engagement associatif.

En remerciement, le président fédéral remet les deux tomes « Histoire du cyclotourisme » de Raymond Henry à M. Fabien Abert.

Monsieur Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

Dominique Lamouller rappelle que M. Dominique Lebrun est un fidèle de nos assemblées générales. À titre exceptionnel et en remerciement de tout ce qu'il a fait pour le vélo en général et pour le tourisme à vélo, il lui remet la médaille d'or de la fédération.

M. **Dominique Lebrun** signale qu'il n'est pas bénévole et qu'il n'a donc fait que son travail. En chef d'orchestre, il a essayé de motiver les différents ministères pour arriver à les convaincre qu'ils étaient concernés par le vélo. Il a beaucoup travaillé avec la FFCT, avec Jean-Michel Richefort et avec les élus. Le décret de juillet dernier a fait avancer la protection du cycliste. Il espère être remplacé rapidement. « Merci à tous, et tout particulièrement aux bénévoles au service des associations ». Il se dit très honoré.

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire – Présentation des résolutions

Jacques Vagner, président de la commission administrative et juridique, explicite les quatre résolutions proposées au vote des clubs. Les deux premières résolutions sont placées dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire car elles conduisent à modifier les statuts. Les deux dernières résolutions sont placées dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire.

Résolution 1 dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire :

Remplacement de l'expression « ligues régionales de cyclotourisme » dans le paragraphe I de l'article 4 des statuts par l'expression « comités régionaux de cyclotourisme ». Cette première résolution découle de la réforme territoriale.

Résolution 2 dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire :

« Modification des statuts afin d'introduire la nouvelle parité hommes – femmes. » Cette seconde résolution découle d'une loi sur la parité.

Résolution 3 dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire :

« Modification de l'article 30 du Règlement intérieur suite à la loi de réforme territoriale du 16/12/2014 qui décidait le remplacement de 23 régions par 13 régions. » Cette résolution découle de la réforme territoriale.

Résolution 4 dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire :

« Confirmation du commissaire aux comptes de la fédération, le Cabinet *A4 partners*, représenté par Olivier Marion, et son suppléant, Marc Luccioni, dans leurs fonctions pour une durée de six ans. » La fédération est en effet tenue, tous les six ans, de lancer un appel d'offres pour désigner les commissaires aux comptes.

Dominique Lamouller signale qu'en ce qui concerne les votes, le quorum est certes atteint, mais de manière encore plus juste que l'an passé.

Rapport moral – Dominique Lamouller, président fédéral

Dominique Lamouller résume les priorités de la FFCT, priorités exposées dans son rapport moral.

« La priorité du projet fédéral reste l'accueil dans les clubs. Si chacun de nos 3 100 clubs veut évoluer, progresser et promouvoir le tourisme à vélo il faut de nouveaux adhérents pour pérenniser la cellule associative et pour développer le cyclotourisme. De cette croissance découleront aussi des énergies humaines nouvelles et du bénévolat qui est l'essence indispensable pour faire fonctionner une association.

Diversifier les activités par une pratique douce et plus utilitaire. Ces principes s'appliquent pour les jeunes et les adultes. Découvrir et appréhender le vélo, son usage, ses points d'entretien et sa maniabilité, comme les règles de sécurité, c'est mettre toutes les chances pour que le plus grand nombre de pratiquants rejoigne nos clubs. La mobilisation pour l'accueil doit être également instillée par nos CoDep et nos ligues et futurs comités régionaux.

L'évolution des statuts de la FFCT permet aux clubs d'entrer dans un monde nouveau : le vélo pour la santé, le vélo utilitaire, le vélo autrement, le VAE (vélo à assistance électrique). Donner envie au plus grand nombre de faire du vélo. On ne naît pas cyclotouriste, on le devient en fréquentant les clubs de la FFCT. Passer du vélo utilitaire au vélo tourisme est une démarche et une expérience de longue haleine, mais la découverte en est d'autant plus profitable.

Cela ne signifie pas qu'il faille abandonner les randonnées plus sportives, les itinéraires de montagne ou de longue distance qui ont tous leur place au sein de nos activités ; mais ils ne doivent pas être les seuls. Cela veut dire qu'il faut maintenir notre plan de formation, toutes nos actions envers les jeunes et innover en ce sens, augmenter le nombre d'écoles de cyclotourisme, de vélo écoles, de points d'accueil et de conventions pré-accueil ; maintenir nos moyens financiers et améliorer notre fonctionnement.

Sur un autre plan, l'activité internationale a été forte en 2015 et il est important de prendre en compte les évolutions pour que le cyclotourisme devienne une pratique mondiale. Toutes nos organisations confirment la dimension internationale du cyclotourisme. Il ne faut plus hésiter à copier nos amis des autres pays pour pratiquer le tourisme à vélo. C'est ce niveau et cette pratique internationale qui redonneront au cyclotourisme ses bases essentielles pour un développement harmonieux.

Ces éléments doivent être pris en compte dans la réforme territoriale. Cette évolution est une opportunité pour évoluer positivement et construire la fédération de demain. Renforcer le couple FFCT - Comités régionaux et le couple Comités départementaux - Clubs pour un fonctionnement harmonieux, simplifié tant sur le plan humain, matériel que financier. L'accueil du plus grand nombre, des nouveaux, des femmes et des jeunes dans les clubs, la dimension internationale et la réforme territoriale doivent être un travail collectif, avec tous les dirigeants – bénévoles –, à tous les niveaux, pour que le tourisme à vélo devienne une pratique partagée en France comme partout dans le monde.

Enfin, je vous invite vivement à visiter le site Vélo en France ouvert hier. »

Après ces quelques mots, le président fédéral présente le comité directeur fédéral et **Isabelle Gautheron**, directrice technique nationale en remplacement de Jean-Michel Richefort qui, ce week-end, pédale pour le Téléthon. Il excuse Béatrice Barrière, absente pour raisons personnelles, mais certainement de tout cœur avec nous.

À l'issue de cette présentation, **Patrice Legal**, secrétaire général, prend la parole : « *Je profite de la présence du comité directeur pour vous faire partager un grand moment : la Fédération française de cyclotourisme est heureuse d'avoir comme président **Dominique Lamouller**, et de lui remettre la médaille d'or de la fédération. Licencié depuis 1969 au Cyclo club du Vexin, trésorier du Club, puis président en 1975, fondateur et président du CoDep 95, organisateur de la Semaine fédérale de Saint-Ouen-l'Aumône en 1985, secrétaire général de la fédération 1988/1995, président de la fédération depuis 15 ans. Merci pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il fera encore.* »

Remerciements du président fédéral, qui souligne que rien ne peut se faire sans la passion et sans le soutien de tous et de son épouse, **Marie-Brigitte**.

Les finances – Francis Degeix, trésorier général

Francis Degeix, trésorier général, est accompagné par **Élisabeth Picaut**, trésorière adjointe, **Stéphanie Calluud**, comptable au siège, **Isabelle Gautheron**, directrice technique nationale, **Annick Lacroix** et **Bernard Aussillou**, censeurs aux comptes, **M. Olivier Marion** et **M. Antoine Charras**, commissaires aux comptes.

Il propose de résumer les finances fédérales en huit diapositives, en attirant l'attention sur les chiffres les plus significatifs ou les actions spécifiques sur lesquelles pourraient exister des idées préconçues.

Bilan synthétique au 30 juin 2015

ACTIF	30/06/2015	30/06/14	PASSIF	30/06/15	30/06/14
IMMOS INCORPORELLES	46 021	38 688	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOS CORPORELLES	1 464 994	1 580 596	RESERVES	1 980 726	1 819 042
AV. ET AC. SUR IMMOS	-	-	RESULTATS	114 942	161 683
IMMOS FINANCIERES	30 546	27 737	SUBVENTIONS RECUES	115 823	139 977
ACTIF IMMOBILISE	1 541 561	1 647 021	FONDS PROPRES	2 363 940	2 273 152
			PROV. POUR RISQUES	19 500	9 800
			PROV. REMISE EN ETAT	48 000	48 000
			PROVISIONS	67 500	57 800
STOCKS ET EN-COURS	171 916	136 113	DETTES FINANCIERES	170 917	205 717
AV. ET AC. VERSES	189 439	122 516	DETTES FOURNISSEURS	2 892 432	2 864 510
CREANCES	605 989	629 237	DETTES FISC. & SOC.	264 826	185 106
PLACEMENTS	4 905 555	4 542 156	AUTRES DETTES	142 077	69 320
DISPONIBILITES	219 956	201 612	AV. ET AC. RECUS	192 243	221 295
CHARGES D'AVANCE	532 497	478 607	PRODUITS D'AVANCE	2 072 978	1 880 363
ACTIF CIRCULANT	6 625 352	6 110 242	DETTES	5 735 473	5 426 311
TOTAL GENERAL	8 166 913	7 757 263	TOTAL GENERAL	8 166 913	7 757 263

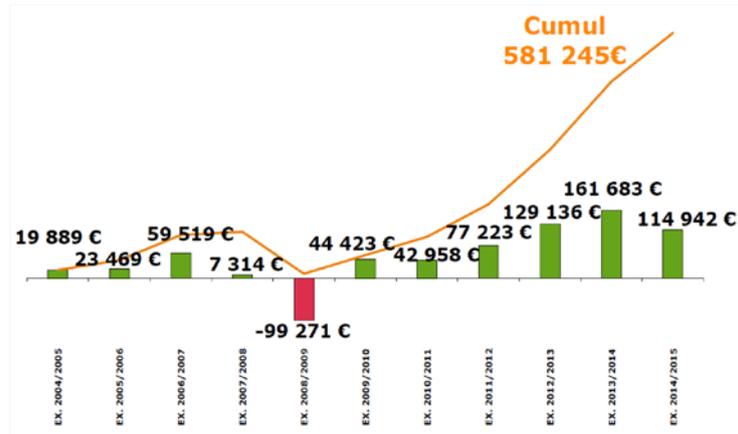
À la différence du compte de résultat et du budget prévisionnel qui sont liés à une période de douze mois, le bilan donne la situation au fur et à mesure de la vie de l'association depuis sa création. Le trésorier fédéral détaille et explicite les différentes lignes de l'actif et du passif.

Compte de résultat synthétique

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANTE FFCT	173 722 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANTE GITE	- 24 264 €
RÉSULTAT ÉVÉNEMENTS 2014/2015	- 5 683 €
RÉSULTAT FINANCIER	17 768 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 46 601 €
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2015	114 942 €

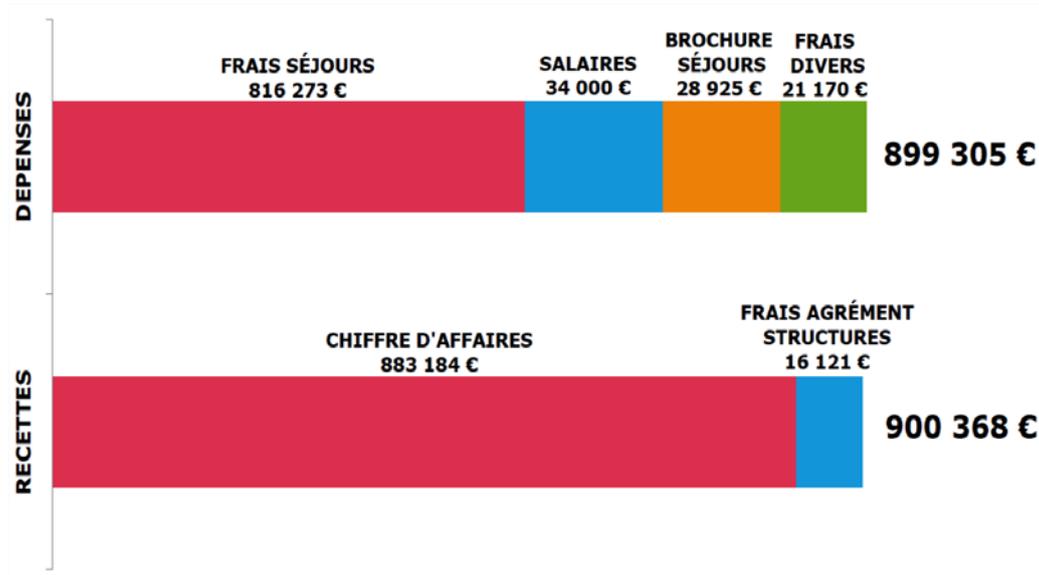
Le résultat d'exploitation peut se résumer en trois lignes : le résultat d'exploitation hors Gîte [+173 722 €], différence entre les charges et produits des affaires courantes, le résultat financier [+17 768 €], différence entre les frais et produits financiers, le résultat exceptionnel [-46 601 €], correspondant aux opérations qui ne sont pas courantes.

Évolution des résultats



La ligne orange représente le cumul des résultats. Sur onze ans, le boni est de 581 245 €. La moyenne – 52 840 € / an – est à rapprocher du budget global de 8 M€ (2015). Alors pourquoi augmenter les licences puisque les résultats sont positifs depuis six ans ? Pour des raisons politiques – il est difficile d’augmenter uniquement les années de renégociation des assurances –, pour des raisons économiques – il faut présenter des budgets prévisionnels en équilibre longtemps avant leur réalisation et avec de nombreuses inconnues –, pour une raison mécanique – augmenter de manière erratique c’est prendre le risque d’être dans l’obligation d’augmenter fortement et dans l’urgence, avec tous les désagréments que cela comporte.

Séjours et voyages



L’organisation de séjours et voyages a pris ces dernières années une importance inconnue jusque là. Le budget 2015 approche le million d’euros. Il est légitime de s’interroger sur les conséquences que cela peut avoir sur les finances fédérales.

La FFCT n’est pas une agence de voyages. Son rôle n’est pas de faire des bénéfices sur ses organisations. Les personnes qui participent à ces séjours doivent payer le juste prix. Avec 900 000 € de recettes et 899 000 € de dépenses, l’équilibre est presque parfait.

Dans les recettes sont comptabilisés les droits d’inscriptions (chiffre d’affaires sur le croquis) plus les redevances versées par les structures qui organisent des séjours.

Les dépenses comprennent les frais d’organisation, les salaires du personnel du siège, les brochures éditées, les frais divers (assurances, cautions, tee-shirts, plaques de cadre, frais commission tourisme, etc.).

Coût des participations aux salons



102 112 €, hors frais de personnel, c'est le coût de notre participation à divers salons et expositions. Pour se faire connaître, il faut communiquer. Le sujet est sensible, pour un coût souvent élevé, il est très difficile de mesurer les retombées d'une participation à un salon.

Bilan financier du Tour cyclo 2014

RECETTES		MONTANTS
Participants		221 243 €
Ventes Hébergements / Repas / Tenues ...		11 215 €
TOTAL		232 458 €
DEPENSES		MONTANTS
Hebergement-Restauration - Transfert		178 278 €
Assistance - Accompagnement - Matériels		22 609 €
Organisation - Déplacement C.N.O		19 355 €
Promotion et Communication (Maillots, plaques, Trophées)		24 685 €
TOTAL		244 926 €
SOLDE GLOBAL		- 12 469 €

TC 2014	TC 2012	TC 2010	TC 2008	TC 2006	TC 2004
-12 450 €	-27 600 €	2 400 €	5 800 €	14 100 €	18 400 €
CUMUL 650 €					

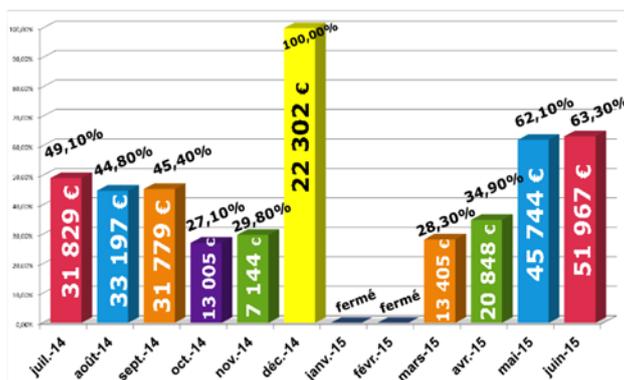
Le Tour cyclo est un voyage itinérant de trois semaines organisé par la fédération tous les deux ans. Depuis que le Tour cyclo existe, le cumul des résultats financiers de toutes les éditions laisse apparaître un boni global de 650 euros.

Tout irait bien si les deux dernières réalisations ne dégageaient pas des pertes substantielles. L'augmentation des droits d'inscription n'est certainement pas étrangère à cela puisque de 140 inscrits nous sommes descendus à une centaine. Les frais fixes restent les mêmes.

Pourquoi les tarifs ont-ils été augmentés de plus de 30% ? Pour prendre en compte le temps passé par les salariés du siège sur la préparation de chaque Tour cyclo et surtout le désir des participants de réduire les nuitées passées en hébergement collectif au profit d'hébergement hôtelier, c'est-à-dire bénéficier d'un plus grand confort. On peut comprendre cela, mais c'est aux participants à en assumer le coût.

La participation et le bilan financier du Tour cyclo 2016 seront donc des éléments déterminants pour l'avenir de cette organisation.

Centre cyclotouriste des 4 vents



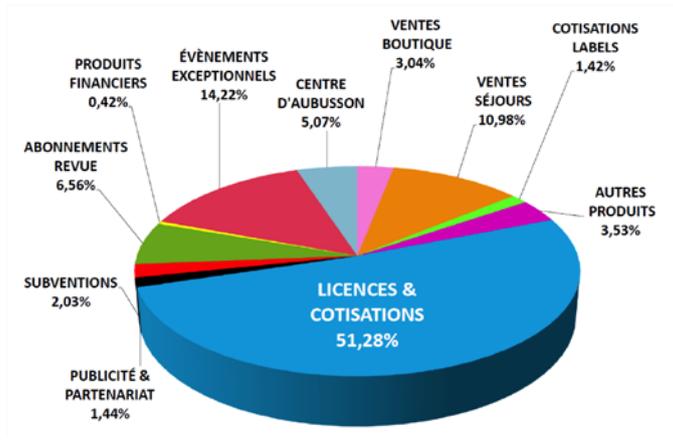
Comme vous le savez, l'EURL « les 4 Vents » qui gérait le centre a été dissoute au 31 décembre 2014. La FFCT qui possédait 100% des parts sociales de cette EURL a donc repris à sa charge la gestion du centre. Sur le terrain rien ne change. Au niveau de la gestion, une comptabilité spécifique est tenue et une consolidation, c'est-à-dire une intégration des comptes d'Aubusson, est faite dans la comptabilité de la fédération au moment de l'arrêté des comptes.

Le tableau présenté indique le chiffre d'affaires mensuel et le taux de remplissage. Le taux de remplissage tient compte des jours d'ouverture. Il apparaît clairement que les mois d'octobre, novembre, mars et, dans une moindre mesure, avril, ne sont pas rentables.

Les prix pratiqués sont équivalents à ceux de l'hôtellerie de la région. Les taux de fréquentation sont supérieurs aux taux de l'hôtellerie régionale (à qualité de confort égale). Or, la marge d'exploitation a toujours été structurellement négative, pourquoi ? Chiffre d'affaires insuffisant et charges fixes devenues incompressibles.

Au vu des derniers chiffres, on peut espérer une éclaircie, ce qui ne veut pas dire une embellie. Après avoir connu des épisodes douloureux, la gestion semble se stabiliser, ce qui augure une perte annuelle acceptable en attendant de pouvoir faire mieux.

Répartition budgétaire 2016-2017



Le total du budget s'établit à 8 308 000 €, avec 91 % de recettes émanant de nos licenciés sous forme de cotisations ou d'achat de services

Conclusion

La courbe des adhérents ne fléchit pas. À la clôture du 30 novembre nous étions 126 823 soit +306 par rapport à 2014. 15 567 nouveaux adhérents ce qui veut dire que 15 200 n'ont pas repris. C'est un turn-over habituel (12 %) qui est toutefois important. 3 065 clubs se sont affiliés à la fédération. C'est 27 de moins qu'en 2014. 62 nouveaux clubs se sont affiliés alors que 90 nous ont quittés.

« À ce niveau de licenciés et avec une licence d'un prix somme toute modeste on a les moyens financiers de faire vivre la fédération et d'aider les structures à répliquer la politique fédérale dans les régions et les départements. Je n'oublie pas le bénévolat, pas assez souvent valorisé ou reconnu en dehors du cercle fédéral, mais constamment sollicité qui ne faiblit pas malgré les années qui passent et la moyenne des âges qui grimpe... »

Pour assurer l'avenir, un rajeunissement à tous les niveaux serait toutefois le bienvenu dans les années qui viennent. »

Francis Degeix remercie enfin le personnel comptable du siège, le directeur, la directrice technique nationale pour leur dévouement et leur disponibilité, les partenaires institutionnels et privés qui, par leurs soutiens, participent à la poursuite de notre développement et de nos activités en faveur du tourisme à vélo.

Annick Lacroix et **Bernard Aussillou** font lecture de leur rapport établi pour l'exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (Cf. Bulletin fédéral N°131 bis page 25). Ce rapport signale entre autres que les budgets sont globalement respectés, à l'exception de la commission « Communication et multimédia ». Des explications ont été fournies et un budget exceptionnel a été débloqué pour la refonte du site veloentrance. « *Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'AG représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la fédération au 30 juin 2015.* »

MM. **Olivier Marion** et **Antoine Charras** remercient les élus et l'équipe de salariés de la fédération.

M. Antoine Charras indique que leur rapport figure dans le Bulletin fédéral N°131 bis page 20. La mission s'effectue généralement sur quelques jours en septembre. Il insiste sur leur opinion : « *Les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.* » Il n'a pas été relevé d'anomalies significatives. Il attire l'attention sur deux axes de travail mis en place lors de leur mission, à savoir des vérifications juridiques sur l'intégration des comptes de l'EURL des 4 Vents et sur le poste immobilisations en cours, lié pour l'essentiel au projet du site veloentrance. Pour 2016, les travaux seront axés sur la compréhension de l'exploitation de l'EURL des 4 Vents – une rencontre des dirigeants sur place est prévue en avril.

M. Olivier Marion précise qu'Antoine Charras est Montpelliérain, et qu'à Aubusson, ils viendront évidemment avec les vélos ! Il remercie pour la confiance renouvelée en tant que commissaires aux comptes, en rectifiant une petite erreur matérielle de désignation du cabinet. Il signale être venu à cette assemblée générale avec un nouveau partenaire, lyonnais. Il renouvelle enfin ses remerciements à toute l'équipe administrative, au trésorier et au président fédéral.

Questions – Réponses relatives aux finances

Henri Bosc – actuellement en Aquitaine, et qui a subi une « tentative d'élimination par une auto à la Semaine fédérale d'Albi », ce qui lui rend la situation debout pénible mais ne l'empêche pas de pédaler – a une question relative au budget. En dépenses, il est indiqué en honoraires « budget complémentaire pour une enquête sur le cyclotourisme ». Il voudrait des précisions, connaître le montant et savoir si cela intègre la refonte de l'identité visuelle de la fédération. À ce propos, il a d'ailleurs une solution, à savoir l'autocollant sur le garde-boue... malheureusement les vélos des adhérents n'ont plus de garde-boue.

Dominique Lamouller répond qu'il s'agit d'une idée lancée mais pas encore validée par le comité directeur. L'objet serait de mener une enquête pour connaître les retombées économiques du cyclotourisme et de la FFCT en France. Cela veut dire les activités de nos clubs, lorsqu'ils sortent, lorsqu'ils organisent, les dépenses pour l'entretien du vélo, pour les manifestations... Et ce le plus finement possible.

Concernant l'identité visuelle, aujourd'hui, c'est le logo, les signatures « Le tourisme à vélo », « Le vélo grandeur nature », et dernièrement avec *veloenfrance* « À vélo tout est plus beau ». La commission « Communication » travaille sur ce sujet. Un appel est aussi fait pour une contribution de tous. On changera peut-être ou pas de logo – des jeunes communicants l'ont récemment trouvé très beau ! Les supports existants resteront évidemment toujours valables. Que cela aille sur les garde-boue, sur les sacoches, sur le maillot... chacun s'adapte. On n'est pas dans une entreprise. À ce propos, l'identité visuelle de la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche 2017 est super belle.

Gabriel Quéron, cyclotouriste de base, 65 années de licences, 65 années d'abonnement à *Cyclotourisme*, remercie le trésorier fédéral pour le travail effectué et approuve la réflexion des censeurs aux comptes, notamment l'aberration que constitue l'arrêt des comptes au 30 juin. Il a conscience de la nécessité d'économies. Il a reçu en tant qu'abonné la plaquette des séjours, tirée au minimum à 15 000 exemplaires, et dont le routage est payé par les abonnés et par les clubs dont l'abonnement est obligatoire. Il souhaite donc connaître le coût de cette plaquette. Enfin, en parlant d'économies, il fait le constat que la masse salariale ne diminue pas alors qu'avec Internet, il y a de moins en moins de travail. « *Pourquoi la masse salariale continue-t-elle d'augmenter ?* »

Francis Degeix – qui rappelle que Gabriel est Auvergnat – répond que le coût de la plaquette est de 19 000 €, qu'il est intégré au coût des séjours et donc supporté par les participants. Concernant l'arrêt des comptes au 30 juin, lui aussi préférerait un exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il y avait à l'origine de bonnes raisons à ce choix, mais pour changer il faut que tout le monde y trouve son compte.

Concernant la masse salariale, il faut savoir que l'ex EURL des 4 Vents a été définitivement rattachée à la fédération – ce qui ne change rien pour la gestion. Avec ce rattachement, on doit être autour de 25 salariés. On essaye d'être raisonnable, de ne pas dépenser à tort et à travers, d'utiliser les contrats aidés. *Veloenfrance* coûte du personnel, mais on fait ou on ne fait pas. « *25 salariés, c'est peut-être un maximum et, avec 125 000 licenciés, il faudra à mon avis en rester là.* »

À Gabriel Quéron qui souhaite par ailleurs savoir si les personnes sur l'estrade se représentent l'an prochain, le président fédéral répond que cette question ne peut être traitée ici. Il invite par contre à s'investir et à penser au renouvellement.

Yves Guillot, président du CoDep des Deux-Sèvres, qui a personnellement participé une année au Tour cyclo et intégré pendant trois années l'équipe organisatrice, souhaite que cette magnifique organisation se poursuive. Au vu des résultats financiers déficitaires sur cette manifestation il souhaiterait connaître les axes de réflexion des élus pour que le Tour cyclo soit pérennisé.

Jean-François Derégnaucourt, en charge des séjours, répond que nous ferons tout ce que nous pouvons faire pour que cela continue. Il rappelle que les frais de fonctionnement des séjours, y compris donc le Tour cyclo, sont inclus dans les tarifs et le licencié de base qui ne participe pas ne paye pas un euro. Pour le Tour cyclo 2016, magnifique avec passage en Corse, les prix sont serrés mais ils n'ont pas été augmentés, bien qu'en vieillissant les participants soient plus exigeants en matière de confort. Il y a actuellement plus de 80 inscrits, il reste des places, allez-y. Il n'y a pas de raisons de ne pas réussir. « *Je ne serai pas le fossoyeur du Tour cyclo !* »

Conférence internationale d'histoire du cycle

Martine Cano, vice-présidente fédérale, responsable de la commission « Culture, éthique et patrimoine », évoque la 26^{ème} Conférence internationale d'histoire du cycle qui s'est tenue à Entraigues-sur-la-Sorgue fin août dernier. Elle est accompagnée de **Raymond Henry**, historien de la fédération, et cheville ouvrière de cette organisation, avec son épouse Rachel et les membres du CoDep du Vaucluse, qu'elle cite. Organisée en France cette année, elle comportait en prélude une reconstitution d'un voyage en vélocipède Paris – Avignon pour marquer le 150^{ème} anniversaire du voyage des frères Olivier. Cette conférence, qui réunit généralement une cinquantaine de participants, a rassemblé dans la petite cité d'Entraigues 90 participants de 13 nationalités, dont 49 étrangers représentant les cinq continents. Il faut y ajouter une cinquantaine d'auditeurs libres, une vraie réussite due à l'interprétariat simultané, aux visites de musées, au site Internet en quatre langues (français, anglais, allemand et italien) réalisé par un participant autrichien. Merci à la quinzaine de bénévoles de la fédération pour son efficacité. À noter qu'au cours de cette manifestation a été dévoilé – une première mondiale – le moulage du baron Drais, père de la draisienne, moulage effectué de son vivant.

La Semaine fédérale d'hier à aujourd'hui

Robert Massion, élu en charge de la commission « Semaine fédérale », fait une présentation sur l'évolution de la Semaine fédérale depuis sa création jusqu'à nos jours.

L'aventure a commencé en 1927 avec quelque 80 à 100 participants – déjà 10% des adhérents – à Castellane, sur une idée de Charles Bernard avec l'appui de la FFSC (Fédération française des sociétés de cyclotourisme). De 1928 à 1954, la Semaine fédérale « perdure », souvent sous forme itinérante un peu improvisée, le succès reste modeste. Quelques pratiques ont aujourd'hui disparu, comme l'élection de Miss cyclo, le défilé au monument aux morts le jeudi matin. À partir de 1955, la Semaine fédérale n'est plus itinérante, l'organisation est proche de celle d'aujourd'hui. Elle accueille de plus en plus de participants : 360 à Pau en 1960, 630 à Albi en 1966, 6 000 à Nogaro en 1984, 12 000 à Bourg-en-Bresse en 2000, 13 500 à Albi en 2015. Les cartes de route ont été améliorées, de nouvelles plaques de cadre sont apparues, tout comme les plaquettes de présentation, les médailles et trophées...

Manifestation phare de la fédération, regroupant 10 % des effectifs fédéraux plus de nombreux étrangers, la Semaine fédérale c'est :

- un esprit de découverte,
- festif et sportif, amical et convivial,
- une organisation bien rodée,
- sa force : le bénévolat.

La Semaine fédérale se doit de perdurer. Les prochains rendez-vous sont fixés à Dijon en 2016, Mortagne-au-Perche en 2017, Épinal en 2018. « Pour 2019, il reste de la place, même s'il semble qu'un dossier soit en gestation. Vous pouvez compter sur un cahier des charges structuré, l'expérience d'anciens organisateurs compétents et dévoués, l'appui de la fédération. » À noter que la carte de France des diverses éditions laisse apparaître des zones blanches. Avis aux futurs organisateurs ! Remerciements à tous les contributeurs du diaporama présenté.

Henri Bosc précise qu'il y a eu des spécificités : ainsi en 1958, la Semaine fédérale était itinérante depuis Rennes ; en 1961, il y avait deux lieux d'organisation, pour moitié à Saintes et pour moitié à La Rochelle ; enfin, en 2019, il participera à sa soixantième Semaine fédérale.

La réforme territoriale

Jacques Vagner expose les grandes lignes de cette réforme.

Les attentes de l'État :

- Les lois du 27 janvier 2014 et du 1^{er} janvier 2015 créent les métropoles.
- La loi du 16 janvier 2015 délimite les 13 régions.
- La loi du 7 août 2015 (NOTRe) précise les compétences territoriales.
- La loi ESS (économie sociale et solidaire) relative aux associations, et en particulier aux fusions d'associations.

À noter que nous ne dépendons plus que du seul ministère des sports.

Le calendrier recommandé par le ministère dans un courrier du 16 juillet 2015, qui rappelle la concordance obligatoire entre organisations administratives et fédérales, indique que ces réorganisations fédérales doivent être terminées fin 2016.

La préparation de la réorganisation :

La préparation a commencé en comité directeur de janvier 2015, puis lors de la réunion des structures (ligues et CoDep) le 21 mars. Ensuite, trois réunions d'un groupe de travail limité se sont tenues les 19 février, 18 septembre et 21 octobre 2015. La commission administrative a préparé les documents fournis aux ligues le 23 novembre 2015.

Les principes de la réorganisation :

Les ligues deviendront des comités régionaux (CoReg). Le nombre d'entités régionales passe de 23 à 13 par 8 fusions - créations et 5 restent inchangées : Bretagne, Centre, Corse, Île-de-France, Pays-de-la-Loire. Les métropoles seront gérées dans le cadre des comités régionaux.

Le rôle des comités régionaux évolue pour tenir compte de l'augmentation des distances. Tous les comités régionaux s'appuieront sur les mêmes trames de statuts et de règlement intérieur à paramétrer. Des documents types ont été établis. La fiche N°3 de définition du rôle des structures a également été revue et sera à joindre au règlement intérieur. Une trame de convention de fusion sera renseignée pour matérialiser l'accord des ligues.

Les paramètres de la fusion :

- Le nom de la région (les noms définitifs seront définis par les régions au 1^{er} juillet 2016),
- le lieu du siège,
- le nombre de membres du comité et du bureau,
- les règles de transferts financiers,
- des modalités particulières de fonctionnement.

Calendrier prévisionnel :

- Premier trimestre 2016 : décision par le comité directeur fédéral de la dissolution des ligues et de la création des 13 CoReg. Paramétrage et approbation par les comités des ligues des statuts, règlements intérieurs et conventions de fusion.
- Avril à juin 2016 : approbation par le comité directeur fédéral des statuts, règlements intérieurs et conventions de fusion des ligues.

- Septembre 2016 : appel à candidatures et convocation des AG des ligues et de l'AG constitutive du CoReg.
 - 4^{ème} trimestre 2016 : les AG des ligues fusionnant constatent leur dissolution – ce qui ne veut pas dire liquidation –, approuvent les comptes et les conventions de fusion, statuts et règlements intérieurs des CoReg, puis si possible à la même date et dans le même lieu :
- L'AG constitutive du CoReg approuve les statuts, le règlement intérieur et la convention de fusion, élit son comité et son bureau, nomme ses commissions.
- Après l'AG constitutive, déclaration en préfecture, ouverture de compte bancaire, etc.
 - 1^{er} janvier 2017 : entrée en fonction du CoReg.
 - En 2017 (date proposée fin mars) : dissolution des ligues avec la liquidation des comptes.

Questions – Réponses relatives à la réforme territoriale

Jean-Louis Vennat, président de la ligue du Limousin, s'inquiète des dates financières, chacun n'ayant pas forcément les mêmes dates d'arrêté de comptes.

Jacques Vagner répond que l'idéal serait une clôture au 31 décembre. C'est à étudier au cas par cas et il convient de retenir le plus facile à mettre en œuvre. Il est à noter que le CNOSF a précisé à plusieurs reprises qu'il n'apportera aucune contrainte aux fédérations sportives.

Dominique Lamouller précise qu'en ce qui concerne l'exercice comptable, il n'y a pas de règle du jeu ni aucune obligation. Dans un cas d'exception, il est possible de décaler et de limiter la durée de l'exercice comptable en fonction de l'assemblée générale constitutive.

Jean-Jacques Pech, président de la ligue Rhône-Alpes et membre du comité directeur fédéral, fait remarquer qu'au quatrième trimestre les ligues et les comités régionaux approuvent les mêmes choses. Il fait aussi part des difficultés liées au choix du lieu du siège, et ce d'autant plus qu'il y a parfois des salariés concernés.

Jacques Vagner confirme qu'il en est ainsi dans la loi des fusions - absorptions, faisant toutefois remarquer que si ce sont les mêmes documents, ce ne sont pas les mêmes personnes. Il ajoute que la loi s'applique d'autorité quoi que disent les statuts. Concernant les aspects lieu et salariés, ces points seront à traiter après.

Dominique Lamouller ajoute que les situations sont différentes. Des adaptations seront à faire ultérieurement. Il convient de respecter l'esprit de la loi dans la douceur. Il est aussi à noter que la mise en place pour le CNOSF est à l'horizon 2020, ce qui risque de conduire à de nouvelles évolutions plus tard.

Mario Bellini, président du CoDep des Bouches-du-Rhône et de la ligue Provence-Alpes, demande si la compétence métropole sera au CoReg ou au CoDep, d'autant qu'il y aura deux métropoles dans le CoReg – à savoir Nice et Marseille.

Jacques Vagner confirme que la métropole est dans le périmètre du CoReg, mais une délégation à un interlocuteur CoDep est possible.

Jacky Estienne, président du CoDep de la Somme, qui était présent à la réunion de mars 2015, demande comment va se concrétiser le renforcement du couple « CoDep – Clubs », d'autant que sport et tourisme ne vont plus systématiquement faire partie des compétences obligatoires.

Dominique Lamouller répond que le niveau départemental devra subsister. Dans la réforme territoriale, rien n'est encore vraiment concret, et l'avenir des départements a été reporté à 2020, ce qui nous laisse un peu de temps pour y réfléchir. Si les départements devaient disparaître, nous avons les moyens de faire en sorte que les comités départementaux de cyclotourisme subsistent en maintenant les moyens humains. Au niveau des ristournes fédérales, il faudra sans doute renforcer la dotation aux CoDep et, dans l'hypothèse d'absence de subvention, la solution résidera dans les tarifs des licences. Nous avons à défendre notre compétence, à occuper le terrain, peut-être en créant plus d'associations qu'aujourd'hui, en développant les orientations familles et femmes, en travaillant sur l'accueil des débutants, sur le vélo utilitaire, qui est le b.a.-ba de la pratique du cyclotourisme.

En conclusion, le président fédéral demande de se mettre dans un contexte d'adaptation, à géométrie variable. Aujourd'hui, les compétences des métropoles ne sont pas définies. Il faut y aller, d'autant qu'il existe des aspects positifs. Cela va nécessiter de revoir le système des aides financières. Cela va renforcer les couples « Fédération – CoReg » et « CoDep – Clubs », y compris si les départements venaient à disparaître. On ne peut pas revenir à un fonctionnement où les clubs seraient dirigés par la fédération depuis Paris. Le plus important, c'est de maintenir un fonctionnement harmonieux et humain.

Toutes à vélo – Strasbourg 2016

Roselyne Depuccio, en charge de la commission « Relations avec les structures », et **Jacklyne Jahan**, en charge de la commission « Sport pour tous » présentent « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 ». Pour l'occasion elles ont d'ailleurs revêtu le maillot de l'organisation !

À ce jour, la comparaison des inscriptions montre une participation légèrement plus faible pour « Strasbourg 2016 » que pour « Paris 2012 », sauf pour les départements limitrophes. Par contre, les clubs et les individuels n'ont pas hésité à organiser leurs propres voyages itinérants. Il est rappelé que les « préinscriptions » et « précommandes de maillots » ne suffisent pas et doivent être confirmées sur le site « Toutes à vélo ». Le numéro de structure demandé est celui du club, du CoDep ou de la ligue. Un code « 00 » permet aussi de s'en affranchir s'il n'est pas connu. La date limite du 15 décembre 2015 va être portée à fin décembre. Des modifications pourront être acceptées jusqu'à mi février. À noter aussi que, même si la participation est gratuite, il convient de s'inscrire pour la journée du dimanche 5 juin.

Les animations

À noter que ce sera aussi le week-end de la « Fête du vélo ». Le samedi - Strasbourg en fête : toute la journée, visite de la ville : des bénévoles seront à votre disposition pour vous accompagner ; de 19 à 23 h : concerts sur trois lieux différents en centre ville.

Le samedi et le dimanche dans le cœur de ville :

- Espace organisation : ville, FFCT, office des sports, Eurodistrict.
- Espace accueil : inscription pour le dimanche.
- Espace animation (BMX, Roller, Cycle Ball, vélos anciens...).
- Espace partenaires.

Au « Jardin des deux rives », le dimanche : départ et arrivée de la randonnée ; animations pour les enfants, petits (en préparation par la commission « Familles ») et grands (en préparation par Isabelle Gautheron et les conseillers techniques nationaux) ; animations pour les adultes en préparation par la ville de Strasbourg.

À **Mario Bellini** qui demande si une ligue peut inscrire des participants, il est répondu que oui, bien évidemment.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission « Communication et Multimédia », précise que si l'intranet fédéral est fermé, les sites « Toutes à vélo », « FFCT.org » et tous les autres sites fédéraux restent ouverts.

Les assurances

Jacques Vagner, responsable de la commission « Assurances », fait le point sur les assurances pour la saison 2014.

- Le nombre d'options souscrites par les clubs est inférieur à celui de 2013 : 1 386 options A (pour 1 518), 1 577 options B (pour 1 592), 18 options B+, 72 options E. En 2016, des aides seront mises en place pour la souscription des options A et B.
- Options spécifiques : 107 pour « Bâtiments et contenu » (si locaux occupés plus de 21 jours), 3 pour couverture vol lors de « Bourses aux vélos », 391 pour le transport « Remorque » (vélos transportés).
- Les options A et B sont indispensables pour couvrir l'accueil des non- licenciés FFCT (sur trois sorties pour l'option A, lors d'une organisation pour l'option B). À noter qu'à partir de 2016 le pré-accueil sera rattaché à l'option A et non plus à l'option B.
- L'option E (comme « Estivale ») fonctionne du 15 mai au 15 septembre. L'accueil est limité à une durée d'un mois.
- Nouveautés 2016 : contrat « Auto Bénévoles », contrat « Protection juridique », contrat « Assurance chapeau ».
- Seulement une cinquantaine de clubs n'ont pas pris l'assurance proposée.
- Le nombre de déclarations de sinistres s'établit à 2 821 (2 983 en 2012, 2 713 en 2013).
- Il y a eu 49 décès et 6 invalidités partielles permanentes.

Philippe Garrigues, accompagné de **Céline Gomis**, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, assureur de la Fédération depuis le 1er janvier 2014, présente les nouveautés 2016, explicite les différentes options et fournit le bilan de la saison 2014. Le document est joint en annexe externe au présent rapport (fichier pdf «Annexe A_AG FFCT 2015_Les assurances»).

Questions – Réponses relatives aux assurances

Patrick Le Saux, président du CoDep d'Ille-et-Vilaine, a bien compris que le contrat « Auto Bénévoles » ne se substitue pas à l'assurance personnelle. L'intérêt est par contre d'éviter d'avoir à payer un malus. La déclaration est-elle donc à faire d'abord à l'assureur ?

Céline Gomis répond que oui, la déclaration est d'abord à faire auprès de son assureur personnel. Allianz n'intervient qu'après.

Jean-Jacques Pech demande pourquoi les options A et B ne sont pas obligatoires. Il rappelle que le « Grand braquet » de base ne couvre pas le vol. Il remercie Allianz pour le règlement rapide suite à un accident personnel couvert par le « Grand braquet ».

Jacques Vagner répond que cela procède de la liberté de choix des clubs.

Dominique Lamouller ajoute que légalement nous ne pouvons pas imposer, nous ne pouvons que suggérer fortement. Le système de base proposé est quand même utilisé par une très grande majorité de clubs. Il reste cependant encore trop de clubs qui ne prennent pas les options.

Francis Degeix, qui préside une structure omnisports comportant trois sections (cycloport Ufolep, cyclotourisme FFCT et marche) demande si le contrat « Assurance chapeau » serait adapté à ce cas de figure. Il précise en effet qu'il n'existe pas de couverture au niveau omnisports.

Céline Gomis répond qu'en effet ce contrat – 120 € par an – conviendrait.

Roselyne Depuccio, élue fédérale responsable des conventions de pré-accueil, a vu que l'option A pré-accueil serait gratuite en 2016. Cela sous-entend-il qu'en 2017 ce serait payant ?

Jacques Vagner répond que ce serait toujours gratuit, à condition bien sûr que le club ait souscrit l'option A.

Paul Rey, du CoDep du Rhône, revient sur la question des clubs qui sont multi-affiliations (FFCT, Ufolep, FFC) et où tout le monde sort ensemble. L'assurance chapeau couvre la FFCT, mais quid en cas d'accident provoqué par des non licenciés FFCT ? Il suggère la mise en place d'un bandeau précisant ce que sont les options A et B lors de la souscription des assurances.

Céline Gomis confirme que cela n'octroie que des garanties en responsabilité civile. À noter que le licencié FFCT qui a souscrit *à minima* le petit braquet est couvert (hors compétition) en atteintes corporelles qu'il roule seul, en club, ou avec des non licenciés (par exemple dans un groupe cyclotourisme Ufolep). En revanche, pour le licencié Ufolep ou FFC qui sort avec un club FFCT, sa licence ne le couvre pas.

Dominique Lamouller ajoute que, suite à une information reçue de Christian Bullot, président du CoDep de la Mayenne, il a eu la confirmation que les licenciés FFC sont couverts uniquement dans le cadre de leurs sorties.

Jacques Vagner indique qu'en ce qui concerne les options, l'aide suggérée apparaîtra.

Joseph Mora demande confirmation de la couverture du licencié FFCT qui participe à une organisation de cyclotourisme non FFCT, par exemple Ufolep.

Céline Gomis confirme la couverture par l'assurance fédérale.

Robert Bousquet, du CoDep du Tarn, avait posé la question par écrit concernant les licenciés FFC qui se joignent aux sorties du club. Il lui avait été répondu que, lors de nos sorties régulières, on ne pouvait pas avoir des gens non assurés chez nous et qu'il fallait faire très attention. « *Est-ce que je dois fermer les yeux ou pas ?* » Quid d'un accord qui serait intervenu sur ce sujet entre FFCT et FFC ?

Jacques Vagner indique qu'il ne faut pas les accepter.

Céline Gomis invite à prendre l'assurance responsabilité civile chapeau. Si leur licence FFC ne les couvre pas, elle invite à ne pas les accueillir.

Dominique Lamouller résume : il faut proposer la licence FFCT, sinon il faut soit prendre l'assurance chapeau soit les refuser. Il existe une convention – qui doit d'ailleurs être révisée – entre FFCT et FFC, mais elle ne traite pas de ces sujets. En définitive, la meilleure assurance, c'est celle qui est liée à la licence FFCT !

Henri Bosc suggère d'imposer le garde-boue, ce qui serait un moyen très simple d'éviter que les FFC viennent polluer nos randonnées !

Robert Bousquet signale par ailleurs qu'il n'y a pas de problème entre l'adhésion à la FFCT avec assurance « Petit braquet » et l'adhésion à la fédération des ASPTT, avec un complément d'assurance de 4 €.

Pierre Felgines, président du CoDep du Cantal, demande si le « Grand braquet » peut couvrir plusieurs vélos.

Céline Gomis répond que le remboursement est limité à un montant forfaitaire de 800 €. Pour l'option vol, par contre, une garantie peut être prise par vélo sur la valeur du vélo.

Gérard Claudon, membre du CoDep du Val-de-Marne, revient sur le contrat « Protection juridique des dirigeants ». Il pensait que ce contrat était inclus dans l'affiliation des clubs.

Céline Gomis indique que la défense recours est incluse dans l'assurance fédérale et qu'elle couvre dans le cadre de la pratique du cyclotourisme. La protection juridique, c'est pour tous les autres litiges qui n'ont rien à voir avec l'activité.

Jacques Vagner résume : la défense recours, c'est en cas d'accident ; la protection juridique, c'est tout le reste.

Gilles Lavandier, président du CoDep de la Gironde, signale un cas de chute collective où les mutuelles complémentaires santé exigent de connaître le nom d'un responsable de l'accident pour rembourser. Si tel est le cas, l'assurance Allianz couvre-t-elle les frais non remboursés par les mutuelles.

Céline Gomis répond que les garanties atteintes corporelles viennent en complément du régime obligatoire et des mutuelles éventuelles. S'il y a désengagement écrit de la mutuelle, Allianz interviendra en complément du régime obligatoire, dans la limite du forfait d'engagement.

Jacques Vagner ajoute qu'il n'est pas facile de déterminer le responsable d'un accident. En matière d'assurances, c'est le Code de la route qui s'applique, le responsable n'est pas celui qui chute en premier, c'est celui qui ne maîtrise pas son véhicule.

Commission technique

Gérard Goutte, en charge de la commission « Technique », cite les membres actuels de la commission mise en place à partir de 2004 – Gabriel Guénassia, Steve Jackson, Jean-François Ringuet, Gilbert Condis et le mécano, Éric Vergnes – et explicite les travaux de la commission.

Les objectifs

- Faire connaître l'existence d'une machine adaptée : le vélo de randonnée, tradition française par les couturiers du cycle, mais aussi le vélo de route, le VTT, le VTC.
- Suivre l'évolution des nouveautés : techniques spécifiques à notre activité, vélos démontables.
- Permettre l'autonomie sur la route : apprentissage grâce à un matériel pédagogique, mécanique de terrain, réglages, conseils pour bien choisir sa machine.

Communication

- Avec un public de cyclotouristes : Semaine fédérale, assemblée générale, revue *Cyclotourisme*, *Cyclotourisme-mag*.
- Avec les constructeurs : pour suivre l'évolution constante, participation à des salons, tel Eurobike.
- Avec le grand public : animation d'un stand dans des manifestations ciblées.

À noter que l'on ne peut pas tout mettre sur les trois à quatre pages dédiées dans la revue *Cyclotourisme*, les compléments sont diffusés via *Cyclotourisme-mag*.

Questions – Réponses relatives à la technique

Henri Bosc fait plusieurs observations : les randonneuses démontables aperçues sur les photos sont des randonneuses japonaises Grand Bois, très intéressantes, visibles sur Internet ; les randonneuses René Herse, lesquelles ont été vendues aux États-Unis, se trouvent aussi sur Internet ; le standard de base des randonneuses, c'est le 650 B, de plus en plus utilisé en VTT – une randonneuse est visible sur le stand de la Confrérie des 650.

Claude Robillard, responsable de la commission nationale de formation, signale que les stages animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeurs, balaient tous les problèmes techniques évoqués... « *donc venez dans nos stages de formation !* »

Dominique Lamouller indique en conclusion que c'est une commission qui oeuvre dans l'ombre. Il existe un lien fort entre technique et sécurité. Pour qu'une telle commission vive vraiment, il faut des remontées du terrain. Les choses avancent grâce à eux, grâce aussi à Bernard Lescudé qui alimente cette rubrique dans la revue.

La revue fédérale Cyclotourisme

Michel Savarin, rédacteur en chef, et **Martine Cano**, rédactrice en chef adjointe, en présence de Gérard Hamon, rédacteur en chef adjoint, et de Bernard Lescudé, membre du comité de rédaction, exposent les résultats du sondage effectué en novembre 2015.

- Le précédent sondage, effectué par courrier en 2004 auprès des seuls abonnés, avait recueilli 233 réponses.
- Le présent sondage, effectué par voie électronique, a recueilli 2 404 réponses, 2 009 provenant d'abonnés et 395 de non abonnés (envoi d'une version électronique).
- L'âge des lecteurs (ceux qui ont répondu au sondage) est cohérent avec celui des abonnés.
- Chez les abonnés, les rubriques « Dossiers touristiques », « Technique » et « Santé » sont celles qui recueillent le plus d'avis favorables. Sur une échelle de 0 à 5, quasiment toutes rubriques recueillent au minimum la note 3.
- Chez les non abonnés, les rubriques préférées sont « Infos vélo et technique » (65,8%), « infos voyages et découvertes » (55,8%), « Info bien-être, santé et diététique » (53,9%).
- Formule souhaitée : mensuelle plutôt que bimensuelle pour 60% des abonnés, mensuelle ou bimensuelle (50/50) pour les non abonnés.
- Les raisons pour ne pas s'abonner à la revue : manque d'intérêt (17,5 %) - pas connaissance de son existence (9,5 %) - abonnement structures (7,3 %) - elle circule dans le club (6,31 %) - prix trop élevé (3,9%) - autres (52,9 %, tout et son contraire, « *je l'achète parfois en kiosque* », « *trop de VTT* », « *pas assez de VTT* », « *pas assez sportif* », « *trop sportif* », etc.).
- Les lecteurs sont à 90 % des routiers. À noter que le nombre de lecteurs correspond à 2.5 à 3 fois le nombre d'abonnés.
- Un témoignage chaleureux pour terminer : « *Je suis abonné depuis près de 50 ans. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui se succèdent pour cette revue irremplaçable. Je la lis avec émotion et intérêt chaque mois comme une lettre de ma famille. Signé : un inconditionnel et partisan.* »

Prolongations à envisager

- Évolutions à venir : analyse plus approfondie dans la revue de janvier, travail avec le maquettiste, davantage de conseils pratiques, la part et les offres du numérique.
- Chacun doit être militant et contributeur.
- C'est un organe officiel, mais aussi la mémoire de la fédération.

Questions – Réponses relatives à la revue « Cyclotourisme »

Jean-Marie Gilles, des Cyclos portois, s'inquiète des 9,5 % qui ignorent la revue.

Martine Cano signale que le feuillet qui accompagne la prise de licence propose l'abonnement. Par contre, certains clubs ne mettent pas de ligne « abonnement revue » dans leur propre fiche d'adhésion. Ce faisant, les membres ne risquent évidemment pas de s'abonner.

Suite à la sensibilisation effectuée l'an passé, le club **Corsica Tour** a offert la revue *Cyclotourisme* à tous ses licenciés – cinquante – Les dirigeants espèrent que cela portera ses fruits.

Gabriel Quéron demande combien il y a de gens abonnés à titre individuel dans la salle ?

Commentaire du rédac chef face au nombre de bras levés : « *Si c'était la réalité des 120 000, ce serait fantastique !* »

Bernard Aussillou, US Colomiers, est sidéré par le nombre de clubs avec zéro abonné. N'y aurait-il pas une action à faire auprès des présidents ?

Michel Savarin prend note de la suggestion, mais doute de la volonté des présidents de faire bouger les choses.

Dominique Lamouller répond qu'environ un tiers des clubs n'ont pas d'abonnés, ce qui est en effet beaucoup trop.

Jean-Jacques Pech signale, suite à une étude faite en Rhône-Alpes, que ce sont essentiellement les nouveaux clubs – au-delà du numéro 7000 – qui n'ont pas d'abonnés.

Guy Pailhé, président du CoDep du Tarn, abonné à titre personnel et recevant aussi la revue au titre du CoDep, signale qu'il n'a pas reçu le numéro CoDep à deux reprises cette année.

Dominique Lamouller suppose qu'il s'est agi d'un problème de distribution postale. Dans un tel cas, il suffit de le signaler au siège qui se chargera d'envoyer le numéro manquant. Il signale à ce propos qu'il est possible que les tarifs postaux pour la presse augmentent.

Cyclomontagnardes et VTT

Gabriel Spenlehauer, élu fédéral en charge de la commission « Cyclomontagnardes et VTT », fait le point sur ces deux activités.

Le vélo Tout terrain

- 31 750 licenciés hybrides pratiquant la Route et le VTT, soit + 750 par rapport à 2014 (+2,4 %) ;
- 15 500 licenciés pratiquant le VTT et VTC, soit + 500 par rapport à 2014 (+3,4%), soit 47 250 licenciés sur un total de 126 000 licenciés FFCT, donc 35,5 % de vététistes occasionnels ou réguliers.
- Quelle pratique pour les nouveaux licenciés en 2014 et 2015 ?

	126 000 licenciés	28 830 licenciés 2014	19 610 licenciés 2015
Route	62,5 %	47,4 %	43,9 %
Hybride	25,2 %	27,2 %	27,0 %
VTT	12,3 %	25,4 %	29,1 %

- Le VTT, c'est aussi 2 041 clubs ayant une activité VTT sur un total de 3 059 clubs, soit 66,7 % de clubs vététistes occasionnels ou réguliers. - 12 000 vététistes ont participé aux 7 Vertes tout terrain (+ 2 000 par rapport à 2014).
 - » de 375 à 6 200 participants.
 - » Grand succès de la Maxi-Verte à Domfront (Orne) [1 400 vététistes dont 650 sur l'intégralité de l'évènement].
 - » 405 vététistes ont randonné à la SF d'Albi.
- 72 bases VTT, + 1 par rapport à 2014.
- La modernisation du label Vertes tout terrain : sur le modèle du groupe des Cyclomontagnardes, 21 organisateurs de randonnées VTT se sont réunis pour des échanges très fructueux le 7 novembre 2015. Les objectifs :
 - » Se connaître,
 - » Partager les expériences de chacun, les difficultés, les points positifs,
 - » Installer les Vertes tout-terrain dans le paysage vététiste français.
- La trajectoire du VTT en 2016 : transformer l'essai de la réunion du 7 Novembre 2015, en créant un calendrier prévisionnel des Vertes tout terrain 2016 - 2018/19, basé sur :
 - » La notoriété régionale et nationale de l'évènement,
 - » La fréquentation et le nombre de participants lors des deux dernières éditions,
 - » L'attribution d'un ou deux labels par an dans les six zones géographiques françaises suivantes : Nord-Ouest / Île-de-France et régions limitrophes / Nord-Est / Centre-Est / Méditerranée / Sud-Ouest.
 - » La création d'un groupe de vingt à trente organisateurs de manifestations qui seront labellisées tous les deux à quatre ans grâce à un système de rotation (exemple : les Cyclomontagnardes).
 - » Donc de 9 à 10 Vertes tout-terrain issues, du groupe, planifiées si possible de janvier à décembre.
 - » Intégration chaque année dans le groupe d'une nouvelle organisation pour dynamiser le groupe.
- 9 Vertes tout-terrain sont inscrites au calendrier 2016.

Les « Cyclomontagnardes »

- La Cyclomontagnarde, c'est :
 - » la découverte à vélo de l'un des cinq massifs montagneux français, Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges,
 - » 13 organisateurs qui à tour de rôle vous font découvrir de magnifiques paysages, toujours mythiques,
 - » 4 options de parcours avec des circuits variant entre 80 et 220 km à effectuer sur un ou deux jours.
- 4 364 cyclos (+ 153 par rapport 2013) ont participé aux 7 Cyclomontagnardes (+ 2 par rapport à 2013).
- La relance de la fréquentation des Cyclomontagnardes avec un test réussi au BRA 2015, solution « urtime et live trail ». Grâce à la puce intégrée à la plaque de cadre, de nouveaux services ont été proposés aux organisateurs et participants :
 - » Le suivi en direct du parcours des cyclos à la permanence, mais aussi pour les amis et la famille sur Internet (traçabilité),
 - » L'envoi éventuel de sms sur les mobiles,
 - » Une vidéo personnalisée de chaque participant au sommet de la Croix de Fer téléchargeable,
 - » Un diplôme personnalisé téléchargeable.
- En 2016, 5 Cyclomontagnardes vous tendent les bras :
 - . La Cyclomontagnarde du Jura – 4 et 5 Juin 2016 – Lons le Saunier (39),
 - . La Cyclomontagnarde des Alpes – 11 et 12 Juin 2016 - Annecy (74),
 - . La Cyclomontagnarde Luchon - Bayonne – 25 et 26 Juin 2016 – Luchon (31),
 - . La Cyclomontagnarde des Vosges « Les 3 Ballons » – 25 et 26 Juin 2016 – Eguisheim (68),
 - . La Cyclomontagnarde du Massif central « L'Espinouse » - 2 et 3 Juillet 2016 – Lodève (34).
- Le système de traçabilité et ses services associés seront opérationnels en 2016 sur la Cyclomontagnarde des Vosges « Parcours 3 et 2 Ballons ».
- NJUKO, la nouvelle solution d'inscription en ligne pour les Cyclomontagnardes 2016.

L'accueil des familles dans les clubs

Élisabeth Picaut, en charge de la commission « Familles », et François Prétot, membre de la commission, présentent les actions, objectifs et projets de la commission.

Quelques chiffres

Au sein de la fédération :

- 7 000 familles (environ 21 000 personnes) pour un total d'environ 126 000 licenciés, soit environ 16 % des licenciés.

En France :

- le cyclisme loisir est le troisième sport pratiqué dans l'Hexagone (après la marche et la natation) mais seul 3% le font au sein d'une association,

- plus de la moitié de la population française possède un vélo (estimation à + de 35 millions de vélos dans l'Hexagone).

L'accueil dans les familles – Pourquoi ?

Une population jeune

Une famille, ce sont des enfants accompagnés de jeunes adultes (qui ont souvent envie de s'impliquer dans la vie du club).

- Les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.

- Des parents jeunes (30 à 50 ans), en activité mais qui s'investissent souvent dans la vie du club.

- Les enfants entraînent les parents à reprendre le vélo et passés les premières douleurs inhérentes à notre sport, deviennent des cyclotouristes à part entière.

Remarque : une famille, ce peut être aussi des enfants accompagnés de leurs grands-parents (enrichissement mutuel, vision plus large de la famille).

Dynamiser votre club en accueillant les familles de vos adhérents

- Plutôt que de rencontrer les familles de vos adhérents en de très rares occasions (repas du club, galette des rois...), sachez les accueillir tout au long de la saison... sur le vélo.

- Au lieu de « subir » notre passion, elles la vivront pleinement !

- Vous créez une dynamique.

- Vous donnez l'occasion au club de se faire valoir, les adhérents seront fiers d'expliquer le fonctionnement de leur club.

Intéresser les collectivités locales

- Une activité tout public : nos clubs ont trop souvent une image élitiste, ne semblant réservés qu'à une partie congrue de la population, sportive avec un équipement conséquent. En accueillant les familles, vous devenez un club ouvert à tous et à toutes les générations, toutes les catégories socio professionnelles, sans exception.

- Dynamiser la vie de la commune : les élus locaux n'hésiteront pas à vous aider pour vos manifestations (aide matérielle et/ou financière).

Transmettre notre expérience et notre passion

- Viser les parents par l'intermédiaire des enfants : si vous faites plaisir aux enfants, les adultes seront heureux et resteront fidèles au club et à ses activités,

- La découverte de notre activité sous un autre angle : pour un enfant, faire du vélo est un jeu. Quelques exemples : suivre le fléchage d'une randonnée comme un jeu de piste, pointer les BPF/BCN pour remplir sa carte de pointage,

- La sécurité routière : se positionner sur la route en toute sécurité, rouler en groupe...

L'accueil des familles – Comment ?

Adapter notre image et notre langage

- Changer la vision de notre activité : revenir aux bases du cyclotourisme, casser notre image de sportifs.

- Choisir les bons mots : bannir les termes « cyclisme », « kilomètres », préférer des termes comme « balade, promenade à vélo ».

- Lever les freins à la pratique du cyclotourisme : une activité pas forcément très coûteuse (un vélo et un casque suffisent).

La cyclo-découverte®, un outil indispensable à l'accueil des familles

- Rappel de la définition de la cyclo-découverte® : randonnée à thème de courte distance avec encadrement regroupant peu de participants et incluant la visite de sites touristiques et culturels,

- Pour apprendre à mettre en place une cyclo-découverte® : formations d'encadrants (voir l'équipe « Formation » avec Claude Robillard).

Lors des sorties interclubs (randonnée du dimanche matin inscrite au « OIN »)

- Constat : le petit parcours dépasse souvent les 40 km sans ravitaillement, inaccessible aux familles et aux débutants.

- Proposer un petit parcours qui soit la vitrine de ce que l'on fait sur les grands parcours : 2 h maximum (20 km), parcours fléché avec point de convivialité (aspect rassurant et sécurisant), langage adapté.

- Publicité via les collectivités territoriales (commune) : on vient non pas en simple spectateur mais en acteur.

- Passer le relais au club qui organise la sortie suivante.

Lors des sorties internes au club

- Sorties ouvertes à tous les adhérents du club : sortie « hebdomadaire » : partir ensemble (avec familles et débutants) à allure adaptée pendant quelques kilomètres, permet aussi aux cyclotouristes confirmés un bon échauffement et d'éviter les accidents ; sortie « extérieure » : prévoir un petit parcours sans difficultés majeures avec les cyclotouristes de votre club.

- Sorties réservées aux familles : proposer une sortie sur la journée avec pique nique en invitant les familles sur un petit circuit ; à éviter : la sortie hebdomadaire réservée aux familles (lassitude des familles et des accompagnants).

Les « Chérubins »

Concentration nationale exclusivement dédiée aux familles organisée par une famille (licenciée à la FFCT) sous l'égide et le soutien d'un club.

- Principe: promenades de type cyclo-découvertes® de 30-40 km sur la journée avec nombreuses pauses et visites adaptées aux enfants... et aux adultes.
- Quand : le week-end de la Pentecôte - trois jours (en projet : week-end de l'Ascension).
- Où ? au départ d'un camping (avec des logements en dur type mobil home).
- Ouvert à tous, licenciés ou non (dans la pratique environ 50 % de licenciés FFCT).

Les « Chérubins » en 2016

- Date : du vendredi 14 au lundi 16 mai (week-end de la Pentecôte)
- Lieu : Berck (Pas-de-Calais – 62), camping 4 étoiles tout confort avec logements en durs.
- Famille organisatrice : Brasselet-Boulas sous l'égide du club Berck Cyclo Randonneur
- Programme : baie d'Authie, balade le long des dunes à la rencontre des phoques ; visite d'une asinerie (ferme pédagogique) et du « Laby-parc » (parc d'attraction avec de nombreux labyrinthes).

Projets

Développer les « Chérubins » dans tout l'Hexagone.

- Faire découvrir les « Chérubins » dans tout l'Hexagone.
- Développer la concentration dans différents lieux la même année.
- Objectif à long terme : une concentration par région.
- Les chérubins victimes de leur succès: on dépasse les 150 participants ; difficilement gérable par une seule famille organisatrice, les participants n'ont pas le temps de faire connaissance entre eux.

Développer des concentrations Familles sur un week-end

- Objectif : inciter à organiser la concentration des Chérubins.
- Un événement local (ligue ou département).
- Une concentration sur deux jours. Organisation type : accueil des participants samedi vers 10 h à partir d'un camping/gîte de groupe, balade sur la journée de 30-40 km avec visites adaptées aux enfants, balade du dimanche matin de 20 km, fin de la manifestation en début d'après midi.

Organisation d'un voyage itinérant dédié aux familles (projet cher à Jacklyne Jahan)

- En cours d'étude : dans la région de Chenonceau-Tours-Amboise : peu de relief, de nombreuses pistes cyclables (la Loire à vélo), facilités de logements.
- En cyclo-camping ou avec assistance et logement en dur.

Créer un livret accueil famille

- Pour vous donner les bonnes méthodes.
- Éviter les pièges.
- Bien analyser les attentes.
- Mettre en place un projet.

Dominique Lamouller souligne le lien fait entre le « vélo utilitaire », le biclou, et notre pratique. Il considère cette intervention comme la plus importante de la présente assemblée générale.

Sphère « Tourisme »

Jean-François Derégnaucourt, en charge de la sphère « Tourisme », en présence de Michel Cabart (MAC 2016), Jean-François Ringuet (Randonnées permanentes), Jacky Brosseau (Tour de l'Hexagone), Jean-Yves Cluzel (matériel), présente les actions et projets de la sphère « Tourisme ».

La sphère « Tourisme » regroupe quatre commissions : « Séjours » (une à deux semaines), « Grands séjours » (trois semaines à trois mois), « Randonnées permanentes », « Relations extérieures » (labels, VTT, bases, Vélo en France), et trois groupes de travail : « Gîte », avec Gérard Goutte, « Matériel », avec Jean-Yves Cluzel, et « Accueil des groupes étrangers » avec Jean-Michel Richefort. Elle compte aussi un chargé de mission en la personne de Joël Chassier. Il convient enfin d'y ajouter le Comité national d'organisation du Tour cyclo FFCT.

Les séjours

Concernant les séjours, il rappelle qu'ils sont organisés par la commission nationale « Séjours » (quasiment partout dans le monde), par les structures (ligues, CoDep, clubs, en nombre pour 2/3 des propositions) et par le Gîte des 4 Vents. Le catalogue compte quelque 90 propositions. Le turn-over est important. Chaque moniteur « Tourisme à vélo » peut proposer d'encadrer le premier séjour qu'il organise.

Les grands séjours

La première édition du Tour de l'Hexagone – Tour de l'US métro – a eu lieu en 2015 pour un demi parcours : départ à Honfleur, arrivée à Sète ; satisfaction totale des participants ; demi Tour : maxi plaisir (article revue octobre) ; respect des contrôles du tour de l'US métro ; une plus grande place au tourisme (le tour complet se faisant en deux années) ; rendez-vous pour 2017 pour la deuxième moitié.

L'année 2016 verra la seizième édition du Tour cyclotouriste international FFCT : départ – arrivée d'Aix-les-Bains (73) ; parcours inédit ; cinq jours en Corse, dont un jour à Porto ; sans augmentation tarifaire ; trois étapes en autonomie ; trois demi étapes ; hébergement totalement repéré ; restauration avec produits régionaux ; dénivelé inférieur aux tours de 2008 et 2012 ; mais 93 cols ; kilométrage inférieur à 2 800 km.

Le MAC 2016 (Mexique – Amérique centrale) se déroulera du 7 février au 9 mai 2016 sur un parcours de 6 000 km. Huit pays : Mexique, Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama ; 26 femmes, 29 hommes, dont 15 couples ; 52 Français, un Canadien, un Espagnol, un Anglais. Si le séjour 2016 est complet, il reste des places pour 2017.

Le matériel

À votre disposition au parc logistique de Saint-Loup (Allier), la liste et tarifs sont dans l'espace fédéral : gestion documentaire – les commissions – tourisme – location véhicules (camion frigo Iveco, Master Renault), matériels (barnum 40 [8m x 5m], barnum 40 [8m x 5m], divers matériel. Cet espace porte désormais le nom « Espace Chantal Vernois ».

Contacts : mail : jean-yves-cluzel@orange.fr Tél. : 04 73 87 95 33.

Groupe de travail « Accueil des étrangers »

La FFCT répond aux demandes.

- Châteaux de la Loire : trois séjours d'une semaine : mars – mai – octobre.

- Annecy – Paris : deux séjours d'une semaine en début et fin juin.

- Nice – Paris : un séjour de 3 semaines en juillet.

- Vienne (Autriche) – Paris : un séjour de deux semaines en septembre.

Un grand merci aux moniteurs volontaires et aux structures qui ont apporté leur concours, et tout particulièrement à Claude Rouzier et à la ligue Centre.

À noter enfin que la fédération est riche de plus de 200 moniteurs « Tourisme à vélo » et que la liste est tenue à jour.

Développer le tourisme à vélo dans votre territoire avec veloenfrance.fr

Joseph Mora, vice-président fédéral, en charge de la commission « Communication et multimédia », et Charlotte Faure, du service Communication, présentent le nouveau design et les nouvelles fonctionnalités du site www.veloenfrance.fr.

Historique de veloenfrance.fr

Le site a été créé en 2010. Quelques chiffres : plus de 3 000 circuits route et VTT ; 138 263 km de circuits ; 91 départements couverts.

Le contenu

Que trouve-t-on sur le site www.veloenfrance.fr ?

- Le label « Ville et territoire vélotouristiques ».

- Le label « Base VTT de randonnée ».

- Le réseau « Bonnes adresses ».

- Des circuits route et VTT.

La vocation de veloenfrance.fr

Démocratiser la pratique du tourisme à vélo, mettre en valeur les territoires et le patrimoine, sensibiliser au respect de l'environnement.

Quels avantages ?

De nouveaux pratiquants sur votre territoire et dans vos clubs, des liens renforcés avec les collectivités locales.

Les objectifs pour 2016

- Circuits : couvrir 100%, diversifier les types de circuits.

- Bonnes adresses : 1 200 établissements labellisés « Bonnes adresses », une couverture homogène du territoire.

- Labels ; 100 bases de VTT de randonnées, 100 « Ville et territoire vélotouristiques ».

Promouvoir veloenfrance.fr

- Faites passer le message : partagez la vidéo de présentation au sein de votre réseau, intégrez la bannière www.veloenfrance.fr sur votre site.

- Votre boîte à outils : le lien vers le site bannière, le code de partage de la vidéo et beaucoup d'autres choses.

Votre territoire n'apparaît pas sur veloenfrance.fr

- Proposez des circuits, contactez vos collectivités pour créer ou valider des circuits déjà existants.

- Faites connaître les labels de la fédération : informez vos collectivités des labels existants (« Bases VTT de randonnée », « Ville et territoire vélotouristiques »), accompagnez-les dans leurs démarches.

- Partagez vos « Bonnes adresses » cyclotouristes : transmettez les coordonnées des établissements que vous connaissez dont l'accueil et les services sont adaptés à la pratique du cyclotourisme.

Pour vous aider dans vos actions

- Des fiches pratiques pour chaque thématique.

- Des contacts privilégiés au siège :

. « [veloenfrance](http://veloenfrance.fr) » : Pierre-Antoine Morin.

. Label « Bases VTT de randonnée » : Julien David.

. Label « Ville et territoire vélotouristiques » : Sébastien His.

. « Bonnes adresses » : Anissa Sidi-Moussa.

Questions – Réponses relatives au site *veloenfrance.fr*

Jean-Michel Bouillerot, du CoDep Dordogne, remercie Joseph Mora pour cette présentation d'un outil vraiment moderne, comme il a pu le voir en salle sur la tablette de démonstration. Il demande quelle est très concrètement la procédure pratique pour envoyer des circuits validés. Faut-il les accompagner de photos et de commentaires touristiques ?

Joseph Mora répond que nous sommes encore en phase de lancement. Il convient au préalable de prendre contact téléphonique avec le service Communication et d'envoyer ensuite par Internet les traces GPX, qui sont un standard universel, accompagnés des photos et des commentaires touristiques sur le circuit. Des réflexions sont en cours pour moderniser la procédure. Les circuits qui passent d'une région à une autre sont actuellement traités par morceaux ; à terme, ils seront traités en totalité. Idem pour les circuits à l'étranger, comme la *Vélocyssée*.

Claude-Hélène Yvard, présidente du CoDep de la Dordogne, précise que les 24 circuits de la Dordogne ont été validés par le CoDep et par le comité de tourisme. Ils seront envoyés la semaine prochaine.

Elle souhaite aussi revenir sur l'intervention concernant les familles. Adeptes du cyclotourisme familial depuis 1984, maman de deux jeunes cyclotouristes de six et deux ans. Elle félicite la commission « Familles ». « *Enfin, ça bouge !* » Elle lance un appel aux clubs pour des organisations adaptées aux familles « *Bougez-vous pour accueillir des familles ! Il y a des clubs qui ne veulent pas de nous. Les familles et les enfants n'ont pas envie de se lever à 6 h du matin pour démarrer une randonnée à 7 h 30. Et si vous êtes grands-parents, emmenez vos petits-enfants. Merci.* »

Gilles Lavandier demande si le format est uniquement le GPX, et si l'on ne peut pas envoyer des documents au format « .pdf ».

Joseph Mora précise que l'on dispose de tous les outils pour transformer les documents, y compris les envois papier. Au final, par contre, pour l'utilisateur, c'est le format GPX qui permet le téléchargement.

Dominique Lamouller ajoute que pour les aspects techniques, il convient de contacter les spécialistes au siège. Il faut travailler avec les collectivités locales et les offices de tourisme pour établir de bons itinéraires. *Veloencefrance*, c'est la réponse à quinze années de travail et de développement du tourisme à vélo. C'est le moyen le plus important mis en œuvre pour le cyclotourisme de demain.

Joseph Mora signale enfin que le site s'adresse également aux étrangers, puisqu'il est disponible en anglais, en espagnol, en néerlandais et en allemand.

Serge Polloni, de l'ASPTT Agen cyclotourisme, indique qu'il travaille avec *Openrunner* pour son club et pour les Cent cols. On peut mettre tous les commentaires que l'on veut et on peut les transformer en GPX. Donc on doit pouvoir vous les envoyer et vous pourrez les transformer comme vous voulez.

Dominique Lamouller indique qu'il prendra contact avec le président des Cent cols, car il souhaiterait que les Cent cols, qui ont travaillé et c'est logique avec *Openrunner*, fassent le basculement de l'ensemble des cols et itinéraires éventuels sur le site *veloenfrance*.

Henri Dusseau, membre des Cent cols, confirme qu'il y a effectivement eu un accord gagnant gagnant entre les Cent cols et *Openrunner*. Il se trouve que le créateur de cette start-up habite Annecy. *Openrunner* renvoie sur le site des Cent cols. *Veloencefrance* est une excellente initiative « *On va enfin pouvoir concurrencer le service marchand avec cet outil !* » Il se propose de faire le lien entre la FFCT et *Openrunner*.

Dominique Lamouller le remercie et ajoute qu'il ne s'agit pas de concurrence, les circuits pouvant très bien être sur les deux sites.

Gabriel Spenlehauer signale qu'il n'y a pas qu'*Openrunner* et qu'il existe aussi des sites plus internationaux, « *routeyou* » par exemple.

Jean-Marc Bonnefon, du SAMA CT Montpellier, demande s'il est prévu d'y mettre les Randonnées permanentes.

Joseph Mora répond qu'elles y seront à la condition que l'organisateur les donne, ce à quoi se refusent certains départements. Il ne faut pas avoir peur de donner les Randonnées permanentes. D'ailleurs, la plupart y sont déjà.

Martine Cano ajoute que toutes les Randonnées permanentes qui seront labellisées à partir du 1er janvier 2016 seront systématiquement sur *veloenfrance*.

Alain Picaut, du Lot-et-Garonne, indique que le site *veloenfrance* a suscité beaucoup d'enthousiasme au département, devenu une « zone noire » sur la carte. Les cyclo-guides ont été mis sur le site, puis des circuits pédestres labellisés VTT. Mais la multitude de circuits peut finir par nuire. Il faut faire attention, il faut gérer et sélectionner.

Joseph Mora confirme que trop d'information tue l'information... « mais on y arrivera ».

Questions – Réponses sur tous sujets

Sujet « Vélo à assistance électrique (VAE) »

Henri Bosc pense que certains brevets ne devraient pas être homologués lorsqu'ils sont effectués avec un VAE – un engin fait pour les longs parcours mais pas pour les « courts-circuits » !

Dominique Lamouller répond tout d'abord que la fédération n'a pas dit que le VAE était autorisé pour tous les brevets. D'ailleurs, la technique elle-même a ses limites, en matière d'autonomie par exemple, et en particulier en montagne. La fédération a ouvert les portes au VAE, sans en préciser les contours. On n'a pas d'éléments vraiment chiffrés, mais tant que la participation reste ponctuelle, on ne refuse pas et il n'y a pas de problèmes. Sur le plan de la législation française, le VAE,

dès lors qu'il ne dépasse pas les 250 W et les 25 km/h, est considéré comme un vélo. À l'avenir, proche ou lointain, si les pourcentages augmentent, il faudra instituer des règles. Vont en effet se poser des problèmes de sécurité, de cohabitation, de maîtrise de l'engin avec les débutants. Ce que l'on veut éviter, ce sont des gens en bonne santé à VAE et qui serviraient de dèrny aux autres. Ce sera aux clubs de nous dire ce qui se passe.

Il cite enfin pour témoignage l'exemple de Pierre Roques, membre du comité des sages, alors assez farouchement opposé au VAE, et qui, après un accident, est très légitimement passé au VAE.

Le danger va venir du marché. À noter enfin qu'avec le VAE on perd une partie des aspects bénéfiques du vélo, en matière d'intérêt physique, physiologique, respiratoire et de santé, etc. L'intégration, oui, mais d'une façon raisonnée.

Henri Bosc, qui vient de fêter ses 80 ans au printemps dernier, conclut avec humour « *Quand je serai vieux, peut-être que j'en aurai un !* »

Henri Dusseau, animateur au vélo club d'Annecy – un club de plus de 300 licenciés, dont 110 femmes licenciées –, par ailleurs membre du comité des sages, signale que le club a anticipé, bien que jusqu'à ce jour il n'y ait pas eu de demande. Le comité directeur, qui remercie pour cette ouverture, a donc établi une charte que signeraient les participants à VAE. Cette charte interdit entre autres au VAE de rouler en tête.

Martine Cano signale qu'une personne venue au club avec un VAE est passée dès la quatrième sortie au vélo normal, se sentant ainsi plus à l'aise. Elle ajoute que le VAE est aussi un « vélo à énergie nucléaire » et donc pas aussi doux que cela au niveau énergétique.

Dominique Lamouller ajoute qu'il compte beaucoup sur les clubs pour mettre en place des règles de fonctionnement internes. Le VAE est aujourd'hui marginal, mais si le nombre augmente sensiblement, il faudra s'organiser, peut-être organiser des sorties spécifiques, des manifestations spécifiques, etc.

Christian Lagarde, du Cyclo détente lamonzien en Dordogne, également moniteur « tourisme à vélo » et donc accompagnateur de groupes en séjours, apporte le témoignage de participants à VAE qui n'ont posé aucun problème. « *Il ne faut pas rater le virage du VAE, comme on a raté l'arrivée du VTT.* »

Dominique Lamouller répond qu'on ne va pas rater ce virage, puisqu'on a ouvert les portes. La balle est dans le camp des clubs. Il n'est pas d'accord par rapport à l'avènement du VTT. « *Ce n'est pas la fédération qui a raté le VTT, c'est le VTT qui a raté la FFCT, en voulant d'abord créer sa propre fédération, et suite à l'échec, en s'engageant – en tant que compétition – avec l'Ufolep et la FFC.* » À ce jour, 80% des pratiquants VTT ne sont pas licenciés. Ils ont même beaucoup de chance, car tous nos clubs se sont mis à organiser des manifestations VTT.

Sujet « manifestations jeunes »

Claude Brégeat, président de la ligue Poitou-Charentes, regrette que depuis deux ans le Concours européen d'éducation routière ait été sorti de la Semaine jeunes et soit organisé à part en automne. Ce sont en effet des déplacements importants, des frais, des risques. Il suggère le retour de ce Concours dans le cadre de la Semaine jeunes.

Dominique Lamouller indique que le comité directeur se pose aussi la question et n'a pas tranché. Il signale aussi qu'il y avait autrefois près de 1 000 jeunes à la Semaine fédérale. On a développé les Semaines jeunes, et aujourd'hui il n'y a plus que 300 jeunes à la Semaine fédérale. On peut se demander si on n'a pas cassé la pratique intergénérationnelle dans nos manifestations. Ce sera à voir dans le prochain mandat.

Alain Rat indique que ce sont les jeunes qui choisissent leur pratique, soit la Semaine jeunes encadrée par des éducateurs et hors famille, soit la Semaine fédérale en famille, plutôt avec papy et mamie.

Sujets divers

Henri Bosc considère que l'on est passé un peu trop vite sur la Conférence internationale d'histoire du cycle, sur les conférences données par des membres de la fédération et sur la publication des actes. Il demande par ailleurs s'il existe une limite d'âge pour être candidat au comité directeur, précisant qu'il ne pose pas la question pour lui-même mais pour une tierce personne. Il fait enfin le constat que dans nos réunions l'assistance comprend beaucoup de seniors et très peu de jeunes « *D'ailleurs, c'est normal, puisque ce sont des AG !* »

Martine Cano indique que la publication des actes est en cours et que le document sera transmis par tous les canaux habituels. La disponibilité sera annoncée dans la revue *Cyclotourisme*. Il y aura une publication en français et une en anglais.

Dominique Lamouller ajoute que les publications seront disponibles en numérique, et en papier sur demande.

Brigitte Lamouller, épouse du président fédéral, apporte son témoignage sur le cyclotourisme familial et sur les services de la fédération pour les enfants et petits-enfants. Leurs trois enfants ont de tout temps été impliqués. Il faut faire attention à l'augmentation des tarifs, en particulier à la Semaine fédérale, qui pénalisent les familles à plusieurs enfants. En 2015, ils ont utilisé les services du gîte fédéral (camping, hébergement en dur, jeux) pendant six semaines, et les petits enfants étaient hyper contents. C'est comme cela aussi que l'on intéressera les parents.

Michel Lindet, du Club des randonneurs havrais, aimerait trouver un moteur de recherche sur l'intranet fédéral.

Joseph Mora répond que des améliorations ont été apportées sur l'intranet pour 2016. La difficulté vient de ce que chacun voudrait un moteur pour rechercher ce dont il a personnellement besoin. La documentation fédérale doit être améliorée. À noter que nous sommes en train de passer de deux à quatre serveurs : licences et clubs, *veloenfrance*, *ffct.org*, sites des structures - manifestations - messagerie. Pour ce qui est du moteur de recherche, ce sera une recherche par mots clefs.

Jean-Claude Loire, de l'Union des cyclotouristes du littoral nord Dunkerque, souhaite apporter son témoignage sur l'ouverture des clubs à « monsieur et madame tout le monde ». Il rappelle que l'on fait peur avec nos vélos de course et nos beaux maillots. Il faut savoir accueillir les personnes qui viennent en tenue de ville avec un vélo de ville. Depuis début septembre, le club a enregistré une douzaine d'adhésions, dont huit correspondent à « monsieur et madame tout le monde ». Sur une centaine de licenciés, 30% sont venus par le cyclotourisme doux. C'est un apport très riche. Cela demande du temps, du dévouement, de l'encadrement. Il suffit d'y consacrer un après-midi par semaine, et ils nous rendent bien ce qu'on leur donne.

Michel Camy, du Club olympique bayonnais, responsable d'une école cyclo, se dit interpellé par l'absence de stand « écoles cyclo », par l'absence de jeunes sur l'estrade, par le peu d'écoles cyclo à la fédération. Il espère que toutes les manifestations jeunes continueront. Il invite les clubs à accueillir des jeunes. Le Club olympique bayonnais compte plus de jeunes que d'adultes. Il n'y a pas de problèmes avec les jeunes, ils sont pleins d'idées et ils sont respectueux du Code de la route.

Dominique Lamouller le remercie pour son intervention et pour son appel en faveur des jeunes. Il encourage tous les clubs à l'imiter et à innover.

Présentations et cérémonies diverses

Intermède

En fin d'après-midi du samedi, **René Baldellon**, cyclotouriste « fan des BPF », chanteur, compositeur et interprète, régale les congressistes de chansons en rapport avec l'actualité, avec la région et avec ses goûts personnels. *Ma France*, de Jean Ferrat, qu'il associe à sa quête des BPF, trois chansons de sa composition, *Mon pays* – la terre d'Occitanie, entre Cévennes et Roussillon –, *Un pont plus haut que les nuages* – le viaduc de Millau –, *Souvenirs malgaches* – une tournée à Madagascar qui secoue un peu... comme la route ! –, un texte de Paul Fabre sur « notre nouvelle pratique du vélo », qu'il a mis en musique sur une mélodie de Georges Brassens, et pour terminer un classique, *Les copains d'abord* de Georges Brassens, un peu d'opéra avec le fameux *Liberté* du *Nabucco* de Verdi, et enfin sa dernière composition *Ce que je ne voudrais pas être*.

Applaudissements nourris et sacrément mérités. À noter que René Baldellon est aussi le correspondant régional de la revue *Cyclotourisme* pour la région Languedoc-Roussillon.

Les manifestations à label et les grands rendez-vous 2016

En l'absence de **Béatrice Barrière**, et alors que nous venons de reprendre en chœur *Les copains d'abord*, une chanson tout à fait de circonstance, **Martine Cano**, présente le calendrier des manifestations 2016.

26 au 28 mars 2016 : Concentrations pascales :

- Pâques en Provence à Gigondas (Vaucluse)
- Pâques en Périgord à Saint-Front-de-Pradoux (Dordogne).

5 au 7 mai 2016 : Ascension à Briare-le-Canal (Loiret).

14 au 16 mai 2016 : Pentecôte à Maltot (Calvados).

13 au 16 mai 2016 : Concentrations des Chérubins à Berck, en Côte d'Opale (Pas-de-Calais).

4 au 5 juin 2016 : Fête du vélo et du cyclotourisme partout en France.

5 juin 2016 : Toutes à vélo - Strasbourg 2016.

12 juin au 2 juillet 2016 : 16^e Tour cyclotouriste.

9 au 16 juillet 2016 : Semaine européenne de cyclotourisme à Auch (Gers).

31 juillet au 7 août 2016 : 78^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Dijon (Côte-d'Or).

Concentrations historiques :

- 19 juin 2016 : Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire),
- 28 août 2016 : Le Mas de la Barque (Gard),
- 25 Septembre 2016 : Souvenir Vélocio à Pavezin (Loire),
- 9 octobre 2016 : Appel des Pyrénées au Pic d'Arradoy (Pyrénées-Atlantiques),
- 11 novembre 2016 : Concentration du souvenir à Rethondes (Oise).

10 et 11 décembre 2016 : Assemblée générale à Colmar (Haut-Rhin).

Semaine européenne 2016

Lionel Saint-Martin a une pensée pour Béatrice et Michel Barrière qui auraient dû être là aujourd'hui. C'est en habit de « Mousquetaire » qu'il présente la Semaine européenne 2016 à Auch, pays de d'Artagnan, capitale de la Gascogne, perle du Gers, un département à 100 km de Toulouse, entre Landes et Pyrénées. La Gascogne, balcon des Pyrénées, pays de l'armagnac, du floc, du pousse-rapière et du foie gras. « *Un pour tous, tous pour la Semaine européenne dans le Gers !* »

Semaine fédérale 2016

Jacques Rouget, président du COSFIC 2016, entouré de membres de son équipe – dont Chantal et Jean-Marie Brousse –, présente la Semaine fédérale 2016 à Dijon « *Chouette, une semaine en or* » sur un audiovisuel d'Aimé Galdin et du secrétariat. Pour la participation, l'accent est mis sur l'international « *Si un étranger n'a pas vu la Bourgogne, il n'a pas vu la France !* » Tous les sites BPF de la Côte-d'Or seront visités. La plupart des parcours VTT partiront de Dijon. Si quatorze commissions ont été créées... il n'a par contre pas été prévu de commission « Météo » ! « *Merci par avance pour votre participation. Si l'on peut certes faire du beau cyclotourisme dans l'Hérault, pour faire écho à Jacques Clamouse, on peut aussi en faire en Bourgogne, soyez-en sûrs !* »

Semaine nationale et européenne des jeunes 2016

Alain Rat, responsable de la « Sphère jeunesse », souligne que l'union entre Albi et Dijon se fera par les jeunes à travers le Trait d'union. Il rappelle que la Semaine jeunes, ce sont environ 1 000 personnes, dont 700 à 750 jeunes encadrés par des éducateurs. Il remercie les éducateurs et Bernard Monchot pour la Semaine jeunes 2015 en Lorraine. L'édition 2016 aura lieu à Mugron, village de 1 400 habitants, dans les Landes, et, sauf modification, celle de 2017 au lac de Salagou, dans l'Hérault et celle de 2018 à Châtelleraut, dans la Vienne.

En présence de **Marie-Françoise Desbrousses**, en charge des écoles de cyclotourisme, deux organisateurs landais représentant la ligue d'Aquitaine présentent la Semaine jeunes 2016 à Mugron, en Chalosse, un terroir de Gascogne au relief légèrement tourmenté, une région d'agriculture et d'élevage aux paysages riants et colorés. Une vidéo très dynamique clôt la présentation. Et comme l'on dit là-bas en occitan « *A disiatz !* »

Présentation du personnel fédéral

Avant de présenter le personnel fédéral présent, Dominique Lamouller signale le récent départ en retraite du directeur technique national, Jean-Michel Richefort, après 37 années de passion au service de la fédération. Ce week-end, Jean-Michel est en train de pédaler et de battre un record pour le Téléthon. Applaudissements.

Il présente ensuite les membres présents du personnel fédéral : Isabelle Gautheron, qui remplace Jean-Michel Richefort en tant que directrice technique national, Nicolas Leroy, directeur du siège, Pierre-Antoine Morin, vélo en France, Charlotte Faure, à la communication, Stéphanie Callaud, à la comptabilité, et enfin Marie-Claire Davila, adjointe au directeur, « *notre maman à tous !* » Marie-Claire partira en retraite au 1^{er} mai 2016. Le président fédéral insiste sur son professionnalisme et son implication en tant que bénévole, rappelant aussi son exclusion imméritée pendant deux ans. Pour tous les services rendus, le président fédéral remet un cadeau à Marie-Claire Davila. Standing ovation, et remerciements de Marie-Claire pour ces souvenirs inoubliables.

Résultat des votes

Les résultats des votes sont proclamés par **Jean-Claude Loire**, président de la commission électorale, qui remercie les membres de la commission, Suzanne Besse, Jeannine Loire, Jean-Paul Plessis, Michel Brass. Félicitations à la ligue du Centre (69 % de participation), à Languedoc-Roussillon (65 %), à l'Aquitaine (63 %) et aux Pyrénées (62 %).

Assemblée générale extraordinaire

Nombre de voix exprimables	10 427				
Nombre de voix exprimées	6 399				
RÉSOLUTION 1 : PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS AFIN D'INTRODUIRE LA NOUVELLE APPELLATION DES COMITÉS RÉGIONAUX DE CYCLOTOURISME					
Oui		6 073	soit	94,90%	Adoptée
Non		209	soit	3,26%	
Abstention		117	soit	1,82%	
RÉSOLUTION 2 : PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS AFIN D'INTRODUIRE LA NOUVELLE PARITÉ HOMMES/FEMMES					
Oui		5 611	soit	87,68%	Adoptée
Non		536	soit	8,37%	
Abstention		252	soit	3,93%	

Assemblée générale ordinaire

Nombre de voix exprimables	10 427				
Nombre de voix exprimées	6 373				
RAPPORT MORAL					
Oui		6 157	soit	96,61%	Adopté
Non		111	soit	1,74%	
Abstention		105	soit	1,64%	

RAPPORT D'ACTIVITÉS					
Oui		6 156	soit	96,59 %	Adopté
Non		93	soit	1,45 %	
Abstention		124	soit	1,94 %	
RAPPORT FINANCIER					
Oui		5 976	soit	93,77 %	Adopté
Non		164	soit	2,57 %	
Abstention		233	soit	3,65 %	
PROJET DE BUDGET					
Oui		5 874	soit	92,17 %	Adopté
Non		201	soit	3,15 %	
Abstention		298	soit	4,67 %	
RÉSOLUTION 3 : PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR AVEC LA NOUVELLE RÉDACTION DE L'ARTICLE 30					
Oui		5 874	soit	92,17 %	Adoptée
Non		178	soit	2,79 %	
Abstention		321	soit	5,03 %	
RÉSOLUTION 4 : CONFIRMATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA FÉDÉRATION, OLIVIER MARION, ET DE SON SUPPLÉANT, MARC LUCCIONI, POUR UNE DURÉE DE SIX ANS					
Oui		6 192	soit	97,15 %	Adoptée
Non		48	soit	0,75 %	
Abstention		133	soit	2,08 %	

Dominique Lamouller remercie et invite les participants à sensibiliser les clubs à voter. Peut-être existe-il un problème de maîtrise de l'outil électronique, car l'introduction du vote électronique n'a pas accru la participation.

Récompenses et distinctions

Prix Charles Antonin 2015

Martine Cano, présidente du jury du concours photo littéraire Charles Antonin, remercie les participants, parmi lesquels Gérard Bayard et Robert de Rudder. Elle signale une modification du jury à partir de 2016, à savoir le remplacement de Jean-Marc Belin par Alain Charrière. La lauréate 2015 est Anne-Marie Crémault, de Royan, qui avait remporté le deuxième prix il y a deux ans avec un voyage en Grèce.

Anne-Marie Crémault, lauréate 2015 pour le récit d'un voyage en Irlande, remercie le jury et se dit impressionnée, honorée et émue. Elle nous conte une petite fable, « Le lièvre et la tortue cyclo, le lièvre tirant un 52x12 sur son vélo carbone et dame tortue sur sa randonneuse acier caparaçonnée », avec pour moralité « *Quand on roule moins vite, on ne va pas nécessairement moins loin.* » Elle se dit tortue, adepte inconditionnelle du journal de bord quotidien le soir sous la tente. « *Merci à Charles Antonin qui m'a motivée pour cet exercice, à Jeannine qui m'a accueillie au Royan océan club cyclo, à Jacquot, Michel et Jacques, mes compagnons de voyage en Irlande.* »

Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin – Lauréats 2015

Martine Cano, responsable de commission « Photo - Vidéo », lance un appel à participer au concours photo fédéral – en 2015, 107 clichés émanant de 52 participants –, signalant que dans certaines ligues, comme les Pays de la Loire, le concours régional recueille plus de participations qu'au concours national. Elle indique qu'en 2015 le jury était présidé par Jacques Torgue. En 2016, le président du jury sera Aimé Galdin. À noter que les participants lauréats dans plusieurs catégories ne reçoivent qu'un seul prix. Elle mentionne le diaporama de Gérard Faber (Cyclo-club troyen savinien), la vidéo d'Alphonse Villenave (Vélo loisirs Canteleu), les clichés de deux jeunes participants de 12 ans, Élisabeth Meunier-Joris (Meaux cyclotourisme) et Arthur Portes (Cyclotourisme Savigny-le-Temple).

Le thème du concours photo 2015 était « **Scènes de rue** ».

Lauréats catégorie « photo couleur »

1^{er} : Jean-Pierre Deleporte (US Nogent-le-Rotrou) - 2^e : Daniel Jacob (US Séné) - 3^e : Daniel Martin (Nord Touriste).

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

1^{er} : Daniel Jacob (US Séné) - 2^e : Philippe Henry (AS Rilly-la-Montagne) - 3^e : Martine Cano (CC Lanester).

Thème permanent du concours photo « **Les cyclotouristes en action** ».

Lauréats catégorie « photo couleur »

1^{er} : Philippe Henry (AS Rilly-la-Montagne) - 2^e : Olivier Boutinaud (Randonneurs estairois) - 3^e : Michel Baverel (AS Chevigny-Saint-Sauveur).

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

1^{er} : Bénédicte Lebeau (Amicale cyclo caennaise) - 2^e : Philippe Henry (AS Rilly-la-Montagne) - 3^e : Gilbert Videau (Amicale des Diagonalistes).

En 2016, outre le sujet permanent « Les cyclotouristes en action », le thème spécifique du « Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin » sera « Après la pluie ».

Brevet de cyclotourisme national

Lauréats BCN 2015

La liste des récipiendaires 2015 est fournie Annexe 1 intégrée au présent compte rendu.

Brevet des provinces françaises

Lauréats BPF 2015

La liste des récipiendaires 2015 est fournie Annexe 1 intégrée au présent compte rendu.

Brevet des parcs

Lauréats 2015

La liste des récipiendaires 2015 est fournie Annexe 1 intégrée au présent compte rendu.

Récompenses Jeunesse et Sports

Lauréats 2015

La liste des récipiendaires 2015 est fournie Annexe 2 intégrée au présent compte rendu.

Récompenses fédérales

Ruban bleu fédéral

Jean-Marc Betbeze CoDep 66 Ligue Languedoc-Roussillon.

Roland Bouat CoDep 41 Ligue Centre.

Ville et Eurométropole de Strasbourg - 67.

Dotation des structures

La liste des récipiendaires 2015 est fournie Annexe 3 intégrée au présent compte rendu.

Dotation du président

Médailles d'argent

Béatrice Barrière

Geneviève et Jean-Gualbert Faburel

Gérard Goutte

André Klavun

Élisabeth Picaut

Alain Rat

Thierry Rivet

Claude Robillard

Jacques Vagner

Médailles d'or

Dominique Lebrun
Louis Béliard
Jean-Michel Bouillerot
André Hartz

Plaquette or Jacques Faizant

Dominique Lamouller indique que la plaquette or Jacques Faizant, précédemment intermédiaire entre la médaille d'argent et la médaille d'or, constituera désormais le plus haut niveau de récompense fédérale, au-delà de la médaille d'or.

Paul Fabre
Raymond Henry

Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot

En préambule, Martine Cano remercie les délégués fédéraux pour le travail effectué.

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », rappelle que le Challenge de France de la Fédération française de cyclotourisme donne l'image de la participation de chaque club à la vie fédérale durant une année.

En 2015, 2 799 clubs ont marqué des points, soit 91,7 % des clubs affiliés au 1^{er} septembre. 253 clubs n'ont pas obtenu de points, soit 8,3 %, contre 286 en 2014 et 334 en 2013.

De nombreuses données obtenues : l'ensemble des brevets, les concentrations à label, la Semaine fédérale, la Semaine européenne, les Voyages Itinérants, les séjours aux 4 Vents, les organisations nationales Jeunes, les brevets de distance, les stages de Formation (plus de 100, mieux qu'en 2014 : 90 et 2013 : 75).

Données partielles obtenues en 2015 : une manifestation Verte Tout-Terrain n'a rien transmis, Randonnées permanentes (35 %, en baisse, 42 % en 2014 et 23 % en 2013), participation aux AG de structures (AG de Ligue : 95 %, – 1 ligue) (AG de CoDep : 86 %, – 13 CoDep), Critériums régionaux des Jeunes : 4 (9 en 2014 et 2013, 19 en 2012), Critériums départementaux des Jeunes (18, 24 en 2014, 31 en 2013, 40 en 2012).

Le cru 2015 a été bon, mais toujours avec les mêmes points noirs : les critères jeunes régionaux et départementaux (baisse importante des données transmises), les participations aux AG de structures (certains CoDep n'ont pas transmis les infos nécessaires).

2016 sera l'année des jeunes, des féminines et du VTT à la FFCT.

Attribution de points pour :

- les clubs avec école cyclo (10 points),
- les clubs créant une école de cyclotourisme en 2016 (10 points),
- la participation de jeunes ou féminines aux concentrations à label (5 points).

Doublement des points pour :

- les Critériums des jeunes cyclotouristes,
- les participations des féminines aux journées ou week-ends spécifiques en CoDep et ligue,
- les Vertes tout terrain,
- les voyages itinérants à VTT,
- les brevets d'initiation au cyclotourisme familial,
- la participation à une base VTT,
- et maintien du doublement des points pour les abonnements à Cyclotourisme.

« *Présidentes et présidents de clubs, en préparant votre saison, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre fédération. Félicitations aux lauréats. Merci aux délégués, aux organisateurs, et aux structures qui transmettent toutes ces données.* »

Résultats 2015 – Catégorie de 3 à 35 adhérents

Lauréats nationaux

- 1 – ASPTT Béthune cyclo (ligue Nord – Pas de Calais)
- 2 – Club des randonneurs havrais (ligue Haute-Normandie)
- 3 – Confrérie des brevets de France (ligue Haute-Normandie)

Résultats 2015 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

Lauréats nationaux

- 1 – ASBE Bonnières cyclo (ligue Île-de-France)
- 2 – Amicale des Diagonalistes de France (ligue Bourgogne)
- 3 – MSD Chartres (ligue Centre)

Résultats 2015 – Catégorie de plus de 75 adhérents

Lauréats nationaux

- 1 – Club cyclo Villers-Saint-Paul (ligue Picardie) pour la troisième année, et qui conserve donc le trophée définitivement.
- 2 – Levallois sporting club (ligue Île-de-France)
- 3 – Randonneurs cyclos Anjou (ligue Pays de la Loire)

Challenge de France – Lauréats régionaux 2015

La liste par catégorie des lauréats régionaux 2015 est fournie en Annexe 4 intégrée au présent compte rendu.

Clôture du congrès fédéral 2015

Jacques Clamouse signale qu'à quinze jours de l'ouverture de l'assemblée générale, le comité d'organisation n'avait encore reçu aucune subvention. Cela a obligé à faire des choix budgétaires dans l'organisation, en accord et avec l'aval du comité directeur fédéral. Novice en matière de congrès fédéral, il remercie François Tartarin, organisateur du congrès 2014 à Tours, pour l'aide apportée.

Jacques Clamouse, au nom de tous les bénévoles de l'équipe d'organisation, reçoit la plaquette des grandes manifestations. Il invite Dominique Lamouller à endosser la veste des organisateurs « afin de sentir la sueur du bénévole ! »

Gabriel Spenlehauer nous donne rendez-vous en Alsace, à Colmar, le deuxième week-end de décembre pour le congrès fédéral 2016. Ce sera la période des marchés de Noël. Le club de Colmar, créé en 1936, fêtera alors ses 80 ans.

Dominique Lamouller procède à la clôture du congrès fédéral 2015. Il remercie l'ensemble du comité directeur fédéral, Patrice Legal et les organisateurs du CoDep de l'Hérault.

Il rappelle en conclusion quelques points apparus à l'occasion de cette assemblée générale.

- Le mini débat sur le vélo à assistance électrique.
- L'évolution à travers les familles et les enfants.
- La réforme territoriale. « Elle est lancée et il va falloir la mener à terme. N'hésitez pas à nous faire part d'éventuelles difficultés. N'abandonnez pas vos particularités régionales d'aujourd'hui, au contraire. Adaptez-vous, en matière de formation par exemple. Ainsi il n'est pas interdit de mettre en place des adjoints dans les anciennes ligues. Ne subissez pas cette réforme comme une contrainte. Portez-la comme une évolution. »

Et pour conclure : « Une seule et unique ligne de conduite : conserver l'accueil dans les clubs comme priorité de la fédération et maintenir l'autonomie financière. Bonne année 2016. »

Annexe 1 - Brevets nationaux de tourisme à vélo - Lauréats 2015*Brevet de cyclotourisme national [BCN]*

1029	Michel Françoise	VC DUNOIS
1030	Michel Dominique	VC DUNOIS
1031	Nicol Jacques	AC BANLIEUE OUEST
1032	Fortrie Jean-Claude	UC GANNAT
1033	Denis Guy	LE CHÂTEAU VERT
1034	Fortrie Félicien	GAZÉLEC NORD PAS-DE-CALAIS
1035	Cantoré Alain	UC TOULOUSAINS
1036	Picard Alain	CC VILLERS-SAINT-PAUL
1037	Dorne Colette	CC VILLERS-SAINT-PAUL
1038	Dorne Pierre	CC VILLERS-SAINT-PAUL
1039	Delrue Jacques	BRESSUIRE AC
1040	Gohier Michel	CC GUIPAVAS
1041	Boursier Francis	VERBERIE
1042	Collomb René	AC PIPRIAC
1043	Challet Louis-Marie	MONTAMISÉ CYCLOTOURISME
1044	Verscheure Jean-Louis	CC ORCHIES
1045	Duquesnoy Fabrice	US MÉTRO
1046	Durrenbach Jean-Claude	RANDONNEURS BR. KRONENBOURG
1047	Goubet Pierre	URFA LILLE
1048	Lescouezec Jean-Pierre	AC MÉRÉVILLE
1049	Queinnec Daniel	MSD CHARTRES
1050	Lamy Joël	UC TOURAINE
1051	Streiff Thierry	ABEILLE RUEIL-MALMAISON
1052	Jam Marie	GC BRESTOIS
1053	Jam Joël	GC BRESTOIS
1054	Seguin Jannick	AL TOUL
1055	Royer Jean-Paul	AL TOUL
1056	Lelorrain Robert	CC GUÉNANGE
1057	Bossuet Jules	CR LAVAL NORD
1058	Ogé Chantal	RANDONNEURS VILLENEUVOIS
1059	Ogé Raymond	RANDONNEURS VILLENEUVOIS
1060	Clairac Michel	SALIGNAC CYCLOTOURISME
1061	Paire Hélène	SQUADRA FEURS
1062	Joly Jean-François	CT CHAMBÉRY
1063	Faucheux Jacky	CT AVAILLES
1064	Paillard Gérald	AUDAX CLUB DE TROYES
1065	Girondeau Odile	CSP CHARMOY

Brevet des provinces françaises [BPF]

543	Charriat Jacqueline	CC TOUTLEMONDE
544	Charriat Roland	CC TOUTLEMONDE
545	Denis Guy	CHÂTEAU VERT CYCLO
546	Courmont Henri	ABEILLE DE RUEIL
547	Adam René	RC ERNÉE
548	Binchet Michel	RC MARCQUOIS
549	Dupont Pierre	RC MARCQUOIS
550	Pouzet Francis	AMICALE DES DIAGONALISTES
551	Faucheux Françoise	CT AVAILLES
552	Faucheux Jacky	CT AVAILLES
553	Picard Alain	CC VILLERS-ST-PAUL
554	Plessis Nicole	CR BALLANAIS
555	Plessis Alain	CR BALLANAIS
556	Perron-Lecuyer Marie-Noëlle	CLUB CENT COLS
557	Meneux Jean-Claude	RC ANJOU
558	Villeneuve Alphonse	VL CANTELEU
559	Bossuet Jules	CR LAVAL NORD
560	Delrue Jacques	BRESSUIRE AC

Brevet des parcs

	Desquinemare Alain	AS BANQUE DE FRANCE
	Combelle Christophe	VÉLO MONTAGNARD AURILLAC
	Lavau Bernard	IN VÉLO VERITAS
	Picard Alain	CC VILLERS-SAINT-PAUL
	Picard Marie-Hélène	CC VILLERS-SAINT-PAUL
	Dorne Colette	CC VILLERS-SAINT-PAUL
	Dorne Pierre	CC VILLERS-SAINT-PAUL
	Gargouil Philippe	AS BANQUE DE FRANCE
	Bardot Claude	CYCLOTOURISTES MARTINOTS
	Martin Daniel	NORD TOURISTE
	Cossement Marc	IN VÉLO VERITAS

Annexe 2 – Médailles de la Jeunesse et des Sports

Récompenses déconcentrées

Médailles de bronze

Josette Bescond – Ligue de Bretagne
Patrick Cario – Ligue de Bretagne
Huguette Duteil – Ligue de Basse-Normandie
Jean-Pierre Fontaine – Ligue de Haute-Normandie
Maryse Hériaud – Ligue Provence-Alpes
Patrick Le Sault – Ligue de Bretagne
Laurent Sarazin – Ligue Provence-Alpes
Évelyne Martin – Ligue Provence-Alpes

Médailles d'argent

Nathalie Bezault– Ligue Centre
Gérard Maurice – Ligue de Bretagne
Guy Champion – Ligue de Bretagne
Jean-Pierre Davin – Ligue Provence-Alpes
Jacky Faucheux - Ligue Poitou-Charentes
Allain Guérin – Ligue de Basse-Normandie
Gilbert Hascouët – Ligue de Bretagne.
Gilbert Leclech – Ligue de Basse-Normandie
Marcel Routier – Ligue de Bretagne

Médailles d'or

Béatrice Barrière – Ligue des Pyrénées
Noël Gilet – Ligue Centre
Hubert Huet– Ligue de Basse-Normandie
Raymond Le Bihan – Ligue de Bretagne
René Le Loch – Ligue de Bretagne
Patrice Legal – Ligue de Haute-Normandie
Jean-Claude Loire – Ligue Nord-Pas-de-Calais

Récompenses fédération

Médailles de Bronze

Raymond Henry
Jacklyne Jahan

Médaille d'argent

Roselyne Depuccio

Annexe 3 – Récompenses fédérales – Dotation des structures

Médailles de bronze

Luttmann	Michel	VÉLO EVASION SAVERNE
Pierre	Josette	MI 67
Hoferer	Jean-Bernard	CLUB CYCLOTOURISTE COLMAR
Landais	Pascal	CLUB VELOCIO PERIGOURDIN
Pourtuguez	Alain	USC HAGUETMAU
Camy	Michel	CLUB OLYMPIQUE BAYONNAIS
Daguerre	Jean-Baptiste	UNION CYCLO DE LA SOULE
Lafourcade	Michel	LES MAILHOUNS
Colas	Guy	CLUB CYCLO VILLEFRANCHOIS
Pichon	Christian	UNION CYCLO COMMENTRY
Monbertrand	Emile	US SIRAN
Peschaud	Bernard	CYCLOS DU VÉLO MONTAGNARD AURILLAC
Ponton	Daniel	ASS. CYCLOTOURISME DE MAURS
Champy	Marie-Christine	CHANTALISTES SPORT-CULTURE
Sassi	Joseph	AVENIR SPORT CULT CHEVIGNY
Butour	Daniel	VÉLOTOTEM
Laville	Bernard	CLUB CYCLOTOURISTE DECIZOIS
Boulouard	Jean Yves	ASS CYCLO LAC DE GUERLEDAN
Boulouard	Madeleine	ASS CYCLO LAC DE GUERLEDAN
Cairou	Gérard	CYCLOTOURISME LANGASTIEN
Campion	Nicole	ENTENTE CYCLOT ALBANAISE
Denes	Pierre	AMICALE CYCLO TREMUSONNAISE
Fraboulet	Pierre	ASS CYCLO LAC DE GUERLEDAN
Guillo	Francis	ASS CYCLO LAC DE GUERLEDAN
Hervet	Yvonne	ENTENTE CYCLO ALBANAISE
Kervot	Albert	CLUB CYCLOS PLANGUENOUAL
Lavigne	Christine	CLUB CYCLOS PLANGUENOUAL
Le Roux	Robert	ASS CYCLO LAC DE GUERLEDAN
Mahe	Maurice	CYCLOTOURISME LANGASTIEN
Michel	Francis	ENTENTE CYCLOT ALBANAISE
Philippe	Daniel	ENTENTE CYCLO PLOUBAZLANEC
Rault	André	CLUB CYCLO DU NINIAN
Richomme	Alain	AMICALE CYCLO TREMUSONNAISE
Suhard	Henri	ENTENTE CYCLO ALBANAISE
Talbourdet	Victor	ENTENTE CYCLO ALBANAISE
Gourret	Pierre	CYCLO CLUB ST EVARZEC
Le Bec	Alain	QUIMPER CYCLO CLUB
Le Moal	Marcel	CYCLOS RAND GABERICOIS
Voisin	Jean-Marc	CYCLOTOURISTES LANDERNEENS
Collomb	René	AMI CYCLISTE DE PIPRIAC
Joubert (Mme)	Dominique	AJONCS D'OR
Morin	Dominique	AS CYCLO ROMILLE

Cornette	Francis	CYCLO CLUB TROYEN SAVINIEN
Faber	Gérard	CYCLO CLUB TROYEN SAVINIEN
Gibert	Jacques	BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS
Chatelain	Jean-Luc	AMICALE LAÏQUE LONS LE SAUNIER
Moreau	Claude	ETOILE SPORT DAMMARIÉ-LES-LYS
Alfano	Matthieu	VC DE BAILLY NOISY-LE-ROI
Macheboeuf	Philippe	CT DE LA MAULDRE
Poirier	Gilbert	ASBE BONNIÈRE CYCLO
Guillochon	Monique	CR MONTRouGE
Levine	Roger	CR MONTRouGE
Aissi	Nadir	LA RANDONNÉE DU SOURIRE
Arbeltier	Dominique	BOISSY CYCLO CLUB
Audier	Pierre Claude	VÉLO CLUB DE SUCY EN BRIE
Boutrel	Jean Claude	VÉLO CLUB RÉGION DE MANDRES
Cartier	Alain	CYCLOS ST MAURIENS
Marcel	Alain	ELAN CYCLO DE LIMEIL BREVANNES
Trokimo	Roland	UNION SPORTIVE CRÉTEIL CYCLO
Chevreuil	Raymond	AL TOUL CYCLOTOURISME ET VTT
Petitdemange	Monique	MFC BLAINVILLE
Behr	Louis	LES COMPAGNONS RANDONNEURS
Provot	André	A.C.S RÉCRÉATIVE MACHEREN
Duchaine	Jean Paul	GERARDMER CYCLO ET LOISIRS
Buseyne	Pierre	ENTENTE DES RANDONNEURS WATTRELOSIENS
Ducatillon	Bernard	MI 59
Fortrie	Félicien	GAZELEC NORD PAS DE CALAIS
Guilluy	Philippe	RANDONNEURS DE TOUFFLERS
Peugnet	Jean Pierre	VÉLO SANTÉ CAMBRAI
Breckpot	Denis	CYCLO CLUB DAINVILLOIS
Dumez	Gérard	ARRAS CYCLO TOURISME
Feutry	Christian	COMPLEXE GRIMALDI
Leduc	Paul	CYCLO CLUB MONTREUILLOIS
Leroi	Jean	BERCK CYCLO RAND
Gueguen	Yves	UNION CYCLO SAINT LOIS
Plessis	Alain	CYCLO RANDONNEURS BALLANNAIS
Baucher	Martine	AMO MER CYCLOTOURISME
Bochart	Dominique	UNION SPORTIVE VENDOMOISE
Leger	Christophe	CERCLE JULES FERRY CYCLO
Quentin	Lily	ETAPE SOLOGNOTE
Bourmaud	Guy	CYCLO CLUB ORVAULT
Cohen Bacri	Gérard	CYCLOS RAND BAULOIS
Fouchard	Monique	CYCLO CLUB ANGEVIN
Grippon	Jean Luc	LES RANDONNEURS DU VAL D AUTHION
Rousseau	André	CYCLO RANDONNÉE LAVAL NORD
Petit	Jacques	JEUNES VÉTÉTISTES BOESSÉENS
Depta	Christophe	LES CYCLOS RANDONNEURS PÉRONNAIS

Carion	Jean Pierre	CYCLO RAND VAL DE GARTEMPE
Picard	Bernard	CYCLO SAINT BENOIT
Vezin	Françoise	CHAMPDENIERS CYCLOTOURISME
Vidalie	Gilbert	CHAURAY C. RAND. PÉDESTRES
Vidalie	Chantal	CHAURAY C. RAND. PÉDESTRES
Martoïa	Jean Guy	VILLENEUVE S CYCLOTOURISME
Chambon	Jacques	MARTIGUES CYCLOTOURISME
Godde	Pierre	MIRAMAS CYCLOTOURISME
Pouvesle	Jean Claude	VÉLO PASSION MORIÈRE
Cassan	Roland	CYCLO SPORT VILLEFRANCHOIS
Calmettes	Jean	CYCLOS DU PLANTAUREL CAZÈRES
Duval	Jacques	L'UNION CYCLOTOURISME
Moncere	Patricia	UNION SPORTIVE CORDAISE
Baeyaert	François	CYCLOTOURISTES DE LA DOMBE
Alguero	Jean Yves	CYCLO CLUB CHABEUIL
Charbon	Alain	VÉLO TOURISTIQUE ROMANAIS PEAGEOIS
Bigel	Yves	CYCLO CLUB NORD ISÈRE
Durand	Patrick	CYCLOTOURISTES MATHEYSINS
Durand (Mme)	Frédérique	CYCLOTOURISTES MATHEYSINS
Blanchard	Jacques	CYCLO ANNEMASSIENS VOIRONS
Carrier	Annie	CYCLO ANNEMASSIENS VOIRONS
Favre - Felix	Marcel	CYCLOS VALLÉE THONES
Favre - Felix	Paul	CYCLOS VALLÉE THONES
Grand	Charlotte	CYCLO ANNEMASSIENS VOIRONS
Lassauge	Gérard	CYCLO ANNEMASSIENS VOIRONS

Médailles d'argent

Yvard Guermonprez	Claude Hélène	LE PÉRIGORD EN SELLE
Godard De Beaufort	Christian	A C O RA DE DAX
Righetti	Jean-Claude	LES CYCLOS RÉUNIS DE MADIC
Basset	Jean Maurice	ENTENTE CYCLO LAMBALLAISE
Raujouan	Henri	AMICALE CYCLO GUINGAMPAISE
Le Noallec	Daniel	STIREN CYCLO CLUB CLEGUER
Busetto	Michel	VIE SPORTIVE OZOPHORICIENNE
Cassani	Daniel	AMICALE CYCLO-LE MEE SPORTS
Leguay	Jacques	MEAUX CYCLOTOURISTE
Perriot	Bernard	MEAUX CYCLOTOURISTE
Perrot	Claude	AC PLAISIROISE
Claudon	Gérard	VÉLO CLUB RÉGION DE MANDRES
Tisserant	Serge	A.S.E.G.NANCY-BLENOD
Sinot	Olivier	MONTIGNY VÉLO NATURE
Genest	Serge	ASS BAUGY CYCLOTOURISME
Vezin	Michel	CHAMPDENIERS CYCLOTOURISME
Plantevin	Henri	CYCLO CLUB ROVENAIN
Bucher	Alain	CYCLO ET VTT DU CHATEAU D'EAU

Roou	Gérard	UNION CYCLO TOULOUSAINS
Pons	Françoise	CIGOGNES DE TARBES
Pons	Jean Claude	CIGOGNES DE TARBES
Viel	Jacques	C.C.T. DEUX BRIONS
Bernard	Gilles	SQUADRA FEURS
Denis	Bernard	A.S.C. ELECT MECANICIENS
Rivet	Thierry	PRESIDENT
Faburel	Geneviève	PRESIDENT
Faburel	Jean-Gualbert	PRESIDENT
Klavun	André	PRESIDENT
Rat	Alain	PRESIDENT
Barriere	Béatrice	PRESIDENT
Goutte	Gérard	PRESIDENT
Picaut	Elisabeth	PRESIDENT
Robillard	Claude	PRESIDENT
Vagner	Claude	PRESIDENT

Médailles d'or

Hartz	André	PRESIDENT
Belliard	Louis	PRESIDENT
Gasquet	Jocelyne	PRESIDENT
Lebrun	Dominique	PRESIDENT

Annexe 4 – Challenge de France – Lauréats régionaux 2015

Catégorie de 3 à 35 adhérents

Alsace	07817	CYCLO CLUB KINGERSHEIM
Aquitaine	07912	IN VELO VERITAS 33
Auvergne	04698	AMICALE CYCLO CLERMONTOISE
Bourgogne	04964	CTM SAINT MARTIN DU TERTRE
Bretagne	00609	CR VELOCE CLUB RENNAIS
Champagne-Ardenne	05937	AUDAX CLUB ESPOIR TROYES
Côte d'Azur	05626	TRIPLE PLATEAU GARDEEN
Franche-Comté	06611	A.S.C. PUPILLIN CYCLO
Île-de-France	00057	LES CYCLOTOURISTES PARISIENS
Languedoc- Roussillon	07934	VELO SPORT CASTELNAUDARY
Limousin	07287	NATURE LIMOUSIN
Lorraine	06063	CYCLO CLUB FRANCALTROFF
Nord-Pas-de-Calais	02496	RANDONNEURS ESTAIROIS
Basse-Normandie	07756	SC DAMIGNY
Haute-Normandie	05416	ASPTT ROUEN
Centre	07659	CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE C
Pays de la Loire	00820	CYCLOS RANDONNEURS LOIRE OCEAN
Picardie	03919	ASPTT ST QUENTIN SECT CYCLO
Poitou-Charentes	06570	BV2R CYCLOS
Provence-Alpes	07532	FONDUS DE L'UBAYE
Pyrénées	07795	ALBI CYCLO TOURISME
Rhône-Alpes	01238	ASPTT LYON CYCLO
Alsace	07817	CYCLO CLUB KINGERSHEIM

Catégorie de 36 à 75 adhérents

Alsace	01027	A.C.S. PEUGEOT MULHOUSE
Aquitaine	04008	ASC PESSACALOUETTE CYCLO
Auvergne	03064	CLUB CYCLO VILLEFRANCHOIS
Bourgogne	04670	C.S.P. CHARMOY
Bretagne	03766	ASS SP CHEMINOTS RENNAIS
Champagne-Ardenne	02702	GPE CYCLO REIMS BEZANNES
Côte d'Azur	07483	CLUB CYCLOTOURISTE LA FARLEDE
Franche-Comté	07498	LONGWY CYCLO CLUB
Île-de-France	00128	AUDAX CLUB PARISIEN
Languedoc- Roussillon	03010	ASS. SP. GAZELEC GARDOIS CYCLO ARAMON
Limousin	00901	REVEIL CYCLO LIMOGES
Lorraine	02677	LES AMIS DE VELOCIO EPINAL
Nord-Pas-de-Calais	04852	CC ORCHIES
Basse-Normandie	00387	RANDON CYCLO CHERBOURGEOIS
Haute-Normandie	03990	A.C.T. MONTIVILLIERS
Centre	03758	CYCLOS RANDONNEURS CHINONNAIS
Pays de la Loire	04972	GUIDON GORRONNAIS
Picardie	03568	CYCLO RANDONNEUR NOYONNAIS

Poitou-Charentes	01408	AMIC CYCLO DE LA VIENNE
Provence-Alpes	00962	CYCLO CLUB ARLESIEN
Pyrénées	02966	CYCLO RAND MURETAINS
Rhône-Alpes	01236	CYCLOS VALLEE THONES

Catégorie de plus de 75 adhérents

Alsace	00844	RANDONNEURS DE STRASBOURG
Aquitaine	03738	ASPTT AGEN
Auvergne	00073	CYCLOS DU VELO MONTAGNARD AURILLAC
Bourgogne	00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE
Bretagne	04372	AMI CYCLISTE DE PIPRIAC
Champagne-Ardenne	06755	VELO CLUB SANCEEN
Côte d'Azur	01129	UNION CYCLISTE LA LONDE
Franche-Comté	00110	CYCLOTOURISTES BELFORTAINS
Île-de-France	02272	BONDOUFLE AMICAL CLUB
Languedoc- Roussillon	03726	MUC CYCLOTOURISME
Limousin	00931	CYCLO RANDONNEUR BRIVISTE
Lorraine	03693	AMICALE LAIQUE TOUL CYCLOTOURISME E
Nord-Pas-de-Calais	01325	UC LITTORAL NORD-DUNKERQUE
Basse-Normandie	01016	CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS
Haute-Normandie	01101	CYCLO LOISIRS D EVREUX
Centre	01221	CERCLE JULES FERRY CYCLO
Pays de la Loire	04232	RAND CYCLO ERNEE
Picardie	02504	CS CYCLO CHATEAU THIERRY
Poitou-Charentes	02956	CYCLO D AVAILLES
Provence-Alpes	00356	CLUB CYCLOT DE GAP
Pyrénées	00771	CAHORS CYCLOTOURISME
Rhône-Alpes	00698	SQUADRA FEURS

Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290
Diffusion : membres du comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues,
présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents",
représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.